

Nids d'hirondelles au menu



Photo : Vincent Rasson
Hirondelle de fenêtre
(*Delichon urbicum*)



Chroniques ornithos
septembre - novembre
2009

Etude : hirondelles
à Louvain-la-Neuve

Menace sur les Busards
Saint-Martin de Piétrain

Edito

Septembre est là, l'automne est à nos portes et avec la fin de la « belle saison » les premiers frémissements des grands mouvements migratoires sont apparus. Les moins pressés de nos amis ailés continuent à nourrir leur progéniture tandis que les plus hâtifs nous ont déjà quittés pour leurs quartiers d'hiver sous des cieux plus cléments.

C'est donc une occasion rêvée de pratiquer l'activité ornithologique de saison, j'ai nommé le suivi migratoire. Une nouvelle rubrique du Bruant wallon - « le Wal'manach » - traitera de ce sujet.

Sans devoir rejoindre les hauts lieux de passages comme Organbidexka, Lindux et Lizarieta au Pays basque, nous pouvons à deux pas de chez nous nous poster à des endroits stratégiques pour admirer nos voyageurs infatigables.

Dans ce numéro, fort copieux comme à l'accoutumée, nous ferons également le bilan de la nidification des Hirondelles de fenêtre à Louvain-la-Neuve durant l'année 2009. Vous aurez des nouvelles des Huitriers-pies de Nivelles, à nouveau nicheurs cette année.

Dans les sites de grand intérêt biologique, nous aurons l'occasion de faire le point sur les décanteurs de Genappe, et les nouvelles sont plutôt bonnes...

En ce qui concerne la protection, nous verrons, par une gestion appropriée des saules, comment favoriser la présence de chouettes.

Nous laisserons également la parole à l'association Environnement-Dyle qui traitera de tout ce qui touche à l'environnement au sens large.

Enfin n'oublions pas notre cher Bill Baude et ses observations toujours aussi poétiques. Ainsi que les rubriques habituelles « Le saviez-vous ? » et le remue-méninge trimestriel, le quiz.

Alors tout le monde le nez en l'air ... et gare au torticolis !

Enfin, tâchons tous de démentir la phrase de Victor Hugo « C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas ».

Bernard Danhaive
Membre du Comité du Bruant Wallon

Sommaire

Le saviez-vous?.....page 3

Un projet de zoning menace la moitié des Busards Saint-Martin de Wallonie.....page 3

Chroniques ornithologiques du Brabant wallon septembre – novembre 2009.....page 4

Jouons ensemblepage 20

Le Wal'manach :
L'automne, la grande descente...page 21

Nicheurs remarquables en Brabant wallon: Nouvelle nidification de l'Huitrier pie à Nivellespage 24

Protection : Importance et bonne gestion des saules têtards.....page 25

Les SGIB : La réserve naturelle domaniale de la sucrerie de Genappe : cette fois ça y est !.....page 29

Focus Assoc' :
L'association Environnement-Dyle à Genappe.....page 30

Les carnets de Bill Baude.....page 31

Etudes : Structure de la colonie d'Hirondelles de fenêtre de Louvain-la-Neuve.....;.....page 33

Agenda.....page 37

L'équipe de rédaction :
Bernard Danhaive, Nicolas Dutoit, Philippe Hermand, Claire Huyghebaert, José Granville, Thierry Maniquet, François Paulus, Vincent Rasson et Julien Taymans
Mise en page : Claire Huyghebaert et Hervé Paques

Le saviez-vous ?

T. Maniquet

Le roitelet a beau être, avec le troglodyte, le plus petit de nos oiseaux, il n'en a pas moins conquis son titre de « petit roi » à la suite d'un concours à l'issue duquel allait être couronné celui qui s'élèverait le plus haut dans le ciel.

Mais comment un si petit oiseau a-t-il pu rivaliser, avec d'autres bien plus grands et plus puissants que lui. C'est que notre vedette d'aujourd'hui compensa habilement son désavantage physique par une intelligence hors pair. Lors du lancement du concours, il se glissa subtilement sur le dos de l'aigle et se laissa emporter sans effort, jusqu'à ce que l'aigle, ne voyant plus aucun de ses concurrents et sûr de sa victoire, ne s'arrête dans son ascension et commence sa descente. A ce moment, le roitelet s'extirpa de sa cachette, battit le record d'altitude et gagna le concours.

Son plumage bariolé, et notamment la couleur de sa crête, ont fait l'objet de nombreuses légendes. Toutes s'accordent sur le même point de départ, à savoir que le roitelet alla dérober le feu du ciel, le subtilisant à l'astre solaire, et ce pour l'apporter aux hommes qui n'avaient jusqu'alors que la chaleur de leur haleine.

A partir de là, les versions divergent :

- Selon certaines, il se brûla le plumage ; les autres oiseaux se cotisèrent pour lui donner chacun une plume, sauf les hiboux et les chouettes qui refusèrent. En représailles, le roitelet les condamna à ne vivre que la nuit et à annoncer le malheur ;
- Selon d'autres, le roitelet s'étant effectivement brûlé, confia son fardeau au rougegorge qui se brûla la gorge et qui finit par confier cette mission à l'alouette qui remit ce trésor aux hommes ;
- Selon d'autres encore, cela explique la présence d'une petite aigrette, couleur de feu sur la tête.

Quoi qu'il en soit, son intelligence finit par lui jouer de mauvais tours car bientôt sa dépouille et ses plumes devinrent des porte-bonheur. Il fut mis fin à de telles pratiques grâce à quelques menaces bien senties: «celui qui tuerait un roitelet attirerait le feu du ciel»; «aux environs de Mamers, on prétend que celui qui déniche ou tue les «berrichons» est exposé en punition de ce méfait à voir ses doigts se racornir». Au Pays de Galles, celui qui détruit un nid de roitelet va en enfer.

Notre ami est aussi l'oiseau sacré des druides, ce qui explique son nom dans certaines langues : « dryw » en gallois, « drew » en breton.

Sa plume enfin protège les marins de la noyade.

C'est donc par manque de respect qu'à la belote, les rois qui ne sont pas de la couleur de l'atout sont appelés « roitelets ».

Sources

- B. BERTRAND, Le bestiaire sauvage. Histoires et légendes des animaux de nos campagnes, Plume de Carotte, Toulouse, 2006, page 124
- E. ROLLAND, Faune populaire de la France, Noms vulgaires, dictons, proverbes, légendes, contes et superstitions, Tome II Les oiseaux sauvages, Ed. GP Maisonneuve et Larose, Paris, 1967, trouvé en consultation partielle sur googlebooks
- <http://geneahist-goupil.over-blog.com>

Un projet de zoning menace la moitié des Busards Saint-Martin de Wallonie...

Un projet immobilier menace la moitié des Busards Saint-Martin de Wallonie et pourrait aussi sonner le glas à plus long terme des populations d'oiseaux chanteurs des cultures.

Le Busard Saint-Martin est un rapace rare au niveau européen. Depuis 2002, l'espèce se cantonne et niche chaque année dans les plaines wallonnes, en très petit nombre (un à deux couples). Deux couples ont niché en Wallonie en 2010, l'un dans le Hainaut, l'autre dans le Brabant wallon, à Piétrain (Jodoigne).

Consultez le communiqué sur www.aves.be.



Chroniques ornithologiques du Brabant wallon

Septembre – Novembre 2009

Rédacteurs : B. Danhaive, N. Dutoit, P. Hermand, C. Huyghebaert, T. Maniquet, F. Paulus, V. Rasson, J. Taymans ; avec le concours, pour les données de baguage, de V. Bulteau, O. Poncin et P. Vandevondele.

L'automne 2009 fut relativement chaud, surtout en septembre et novembre (qui ne connut aucun jour de gel), avec des précipitations anormalement faibles en début de période mais supérieures aux moyennes de saison en novembre.

Ces conditions climatiques sont peut-être en rapport avec la discrétion de la migration constatée cette année pour les espèces voyageant le jour, si l'on excepte les mouvements importants d'Alouettes des champs (avec quelques Alouettes lulus), de Grives mauvis et de Pigeons ramiers qui eurent lieu entre fin octobre et début novembre.

Pour poursuivre avec la migration, pointons quelques observations remarquables, à commencer par cette exceptionnelle Glaréole à ailes noires découverte le 25/09 aux décanteurs d'Eghezée-Longchamps et aperçue le lendemain à Perwez. D'autres limicoles, certes moins rares, firent halte dans nos campagnes dont un Bécasseau maubèche (espèce plutôt côtière) à Thorembais-Saint-Trond, des Bécasseaux cocorli (décanteurs de Genappe) et variable (Céroux-Mousty), quelques Courlis cendrés et les derniers Pluviers guignards. On compta jusqu'à 11 Busards des roseaux dans un dortoir à Walhain en septembre. A la même période, un Grand-duc d'Europe fit une courte pause aux décanteurs de Genappe et des Huppes fasciées s'arrêtèrent à Dion-le-Val et Rosières (ce qui porte à 5 le nombre total de mentions de cette espèce en Brabant wallon pour l'année 2009). Côté passereaux : quelques Pipits rousselines et Gobemouches noirs, une Pie-grièche écorcheur baguée à Mont-Saint-Guibert, 2 observations de Pie-grièche grise et, last but not least, une Fauvette épervière baguée à Nodebais.

L'automne marqua aussi le retour des hivernants comme la Sarcelle d'hiver (principalement aux décanteurs de Genappe mais aussi sur l'étang Paradis à Gastuche), le Canard souchet (en particulier sur le Grand Etang à La Hulpe avec plus de 100 individus en novembre), le Grand Cormoran (140 oiseaux au dortoir du Grand Etang), la Grande Aigrette (dont un petit dortoir fut découvert au moulin de Chevlipont), la Bécassine sourde (à Nodebais) ou le Pipit spioncelle (à Mont-Saint-Guibert et Nodebais).

Pour enrichir les prochaines chroniques, n'hésitez pas à communiquer vos observations en les encodant sur le site <http://www.observations.be>.

Observations détaillées

Abréviations : ex.: exemplaire ; CET : Centre d'Enfouissement Technique ; IRScNB : Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique ; RHOE : Recensement Hivernal des Oiseaux d'Eau

Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) : 8 ex. à La Hulpe (étang du Gris Moulin) début septembre dont 4 juvéniles. Est également présent à Zétrud, Waterloo, Braine-l'Alleud, Jauchelette et Wavre.

Oie rieuse (*Anser albifrons*) : 5 oiseaux en vol sud-ouest le 30/10 à Glabais.



Photo : Pierre Melon (Glabais)

Oie à tête barrée (*Anser indicus*) : 1 ex. fin septembre et 2 ex. mi-octobre à Louvain-la-Neuve.

Bernache du Canada (*Branta canadensis*) : observée un peu partout dans la province en troupes de plusieurs dizaines d'individus avec un maximum de 80 ex. le 16/09 au domaine Solvay à la Hulpe.

Bernache nonnette (*Branta leucopsis*) : 6 ex. en vol le 01/09 à Malèves, 1 ex. le 07/09 à Gastuche, 1 ex. en vol le 14/11 à Pécrot et 4 ex. le 22/11 à Walhain (en compagnie de Bernaches du Canada).

Ouette d'Egypte (*Apolochen aegyptiacus*) : comme l'espèce précédente, on la retrouve un peu partout en Brabant wallon dans les sites propices. Une majorité d'observations concernent des individus isolés ou de petits groupes (de 2 à 10 ex.). On notera toutefois quelques observations de plusieurs dizaines d'individus dont 110 ex. à Gastuche le 15/09 et 70 ex. aux décanteurs de Genappe le 07/10.

Oie empereur (*Anser canagicus*) : 3 ex. de cette espèce exotique à Zétrud le 10/09, 10 ex. le 10/10 à Court-Saint-Etienne et 16 ex. à Genval le 15/11.



Photo : Martine Wauters

Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) : il y a 7 mentions de l'espèce sur l'étang Paradis à Gastuche (de 2 à 6 ex.) et 1 aux décanteurs de Genappe (1 ex.), étalées sur l'unique mois de novembre.

Canard mandarin (*Aix galericulata*) : 2 juvéniles à Braine-l'Alleud le 08/09, 1 mâle à Rixensart le 02/11 et un autre le 12/11 à Gastuche.

Canard siffleur (*Anas penelope*) : 3 femelles le 22/11 aux décanteurs de Genappe.

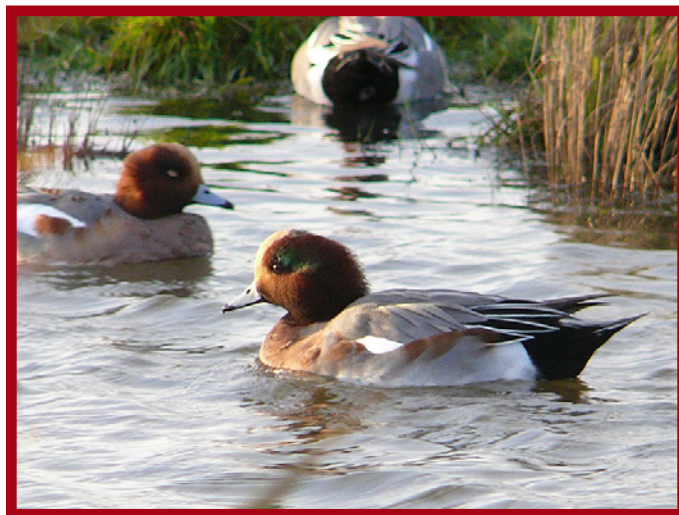
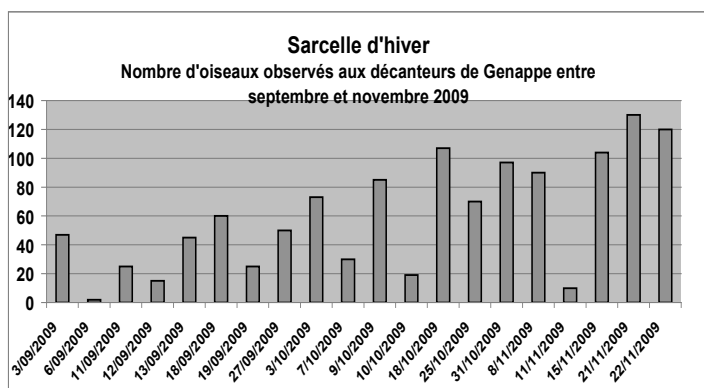


Photo : Hervé Paques

Canard chipeau (*Anas strepera*) : 15 mentions étalées sur toute la période, à Genappe (décanteurs), La Hulpe (Gris Moulin et Grand Etang) et Rosières (Grand Cortil). Les observations concernent en majorité des individus isolés ou des paires. Le maximum est 5 ex. à La Hulpe (Grand Etang) le 20/11.

Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) : est toujours bien présente aux décanteurs de Genappe, principal site d'hivernage de l'espèce en Brabant wallon.



L'étang Paradis à Gastuche est le deuxième site en importance pour l'espèce avec jusqu'à 56 ex. le 28/11. Ailleurs, elle est notée à La Hulpe (14 ex. le 14/09 sur le Grand Etang), Rosières (6 ex. le 29/09 dans le marais), Thorembeis-Saint-Trond (observation assez exceptionnelle de 50 ex. le 07/10) et Néthen (2 ex. le 14/11 sur l'étang de la Houlotte).

Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) : est renseigné dans la majorité des zones humides du Brabant wallon, en nombre variable, avec un maximum de 127 ex. aux décanteurs de Genappe le 18/10.

Sarcelle d'été (*Anas querquedula*) : 1 ex. observé à Genappe (décanteurs) les 06 et 13/09.

Canard souchet (*Anas clypeata*) : est observé aux décanteurs de Genappe durant toute la période avec jusqu'à 15 ex. le 03/09. Est noté également à La Hulpe, sur l'étang du Gris Moulin (maximum de 14 ex. le 09/09), et surtout le Grand Etang avec pas moins de 87 ex. le 14/09, 81 ex. le 14/11 et 113 ex. le 20/11 ! Ailleurs des individus isolés à Gastuche (étang Paradis et marais de Laurensart) et Genval (lac).

Fuligule milouin (*Aythya ferina*) : jamais plus de 10 ex. en une seule observation (Wavre le 28/11). Ailleurs, des petits groupes de quelques ex. à Genappe (décanteurs), La Hulpe (Gris Moulin) et Zétrud.

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) : est présent durant toute la période aux décanteurs de Genappe avec un maximum de 25 ex. le 03/09. Par la suite, les nombres diminuent et passent sous la dizaine dès la mi-septembre. Des observations de moins de 10 ex. à La Hulpe (Gris Moulin et Grand Etang), Marbais, Pécrot (étang), Chaumont-Gistoux (étang ouest Champ'taine), Ittre (canal d'Oisquerq à Ronquières) et Wavre.



Photo : Hervé Paques

Perdrix grise (*Perdix perdix*) : quelques groupes impressionnants sont rapportés (en relation avec l'ouverture de la chasse ?) : 15 ex. le 02/09 à Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin, 50 ex. (!) et 25 ex. le 05/09 à Ramillies-Offus, 13 ex. le 19/09 à Corbais, 15 ex. le 22/09 à Walhain-Saint-Paul, 45 ex. le 02/10 à Opprebaix, 11 ex. le 30/10 à Braine l'Alleud, 11 ex. le 04/11 à Linsmeau.

Caille des blés (*Coturnix coturnix*) : encore 6 mentions durant la première décade de septembre : 1 ex. le 01 à Tourinnes-Saint-Lambert, le 05 à Ramillies-Offus et à Chaumont-Gistoux, le 07 à Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin et le 10 à Opprebaix. Une dernière mention le 29/09 à Longueville.

Grèbe castagneux (*Tachybaptus rufficollis*) : est observé essentiellement à Genappe (décanteurs) avec un maximum de 34 ex. le 13/09. Les effectifs diminuent ensuite pour ne plus dépasser les 2 à 4 oiseaux après la mi-octobre et jusqu'à la fin novembre. Les autres observations concernent des individus isolés, sur une dizaine de plans d'eau de la province, sauf le 09/09 à La Hulpe (8 ex.).

Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) : sur le lac de Genval qui est l'un des principaux sites d'hivernage du Grèbe huppé en Brabant wallon, les effectifs augmentent progressivement entre octobre et novembre : 7 ex. les 16 et 28/10, 19 ex. le 12/11, 22 ex. le 15/11 (lors du RHOE). Ailleurs, 12 ex. sur le Grand Etang à La Hulpe le 14/09 et 1 à 6 ex. sur une dizaine d'autres plans d'eau.

Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*) : 1 ex. aux décanteurs de Genappe entre le 09 et le 27/09.

Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) : de nombreux vols de migrateurs sont signalés pendant toute la période avec pour plus grands groupes 80 ex. à Tourinnes-Saint-Lambert le 31/10, 48 ex. à Louvain-la-Neuve le 06/11 et 58 ex. à Beauvechain le 20/11. Pas moins de 140 oiseaux dont 20 % d'immatures occupent le dortoir du Grand Etang à La Hulpe le 20/11.



Photo : Dimitri Crickillon

Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) : 1 juvénile est trouvé épuisé à Braine-l'Alleud et conduit au centre de revalidation Birds Bay le 06/09. L'oiseau est bagué et relâché le 30/09 à l'étang du Gris Moulin à La Hulpe © IRScNB.



Photo : Dimitri Crickillon

Grande Aigrette (*Casmerodius albus*) : on compte 2 fois plus de mentions de l'espèce qu'à la même période en 2008. De 1 à 4 ex. sont signalés à Grand-Rosière-Hottomont (le 05/09 qui est la mention la plus précoce des présentes chroniques), Gastuche, Néthen, Thorembais-Saint-Trond, Pérot, Bossut-Gottechain, Rosières, La Hulpe, Corbais, Limelette, Louvain-la-Neuve, Court-Saint-Etienne (moulin de Chevlipont), Rixensart et Tilly. Pointons un dortoir occupé par 2 Grandes Aigrettes, 1 jeune Héron cendré et 3 Grands Cormorans au moulin de Chevlipont le 21/11.

Héron cendré (*Ardea cinerea*) : plus de 100 mentions provenant d'un peu partout, dont la plus remarquable est celle de 12 ex. en vol le 31/10 à Chaumont-Gistoux.

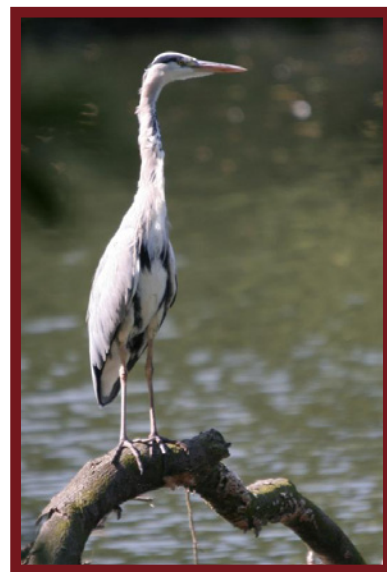


Photo : Patrick Van Laethem (Braine l'Alleud)

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) : 9 observations d'oiseaux en vol ou en halte durant la période : 2 ex. à Opheylissem le 05/09, 1 ex. à Chastres le 06/09 (porteur d'une balise), 2 ex. aux décanteurs de Genappe le 06/09, 6 ex. à Plancenoit le 06/09, 1 ex. le 07/09 à Cortil-Noirmont, 1 ex. à Bierges le 09/09, 5 ex. à Perwez le 10/09, 10 ex. à Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin le 12/09 et une dernière observation de 2 ex. le 13/09 à Beurieu.

Milan royal (*Milvus milvus*) : deux observations: 1 ex. le 26/09 à Louvain-la-Neuve et 1 ex. le 10/10 à Lillois-Witterzée. Sans doute également 1 ex le 30/09 à Court-Saint-Etienne.

Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) : de la même manière qu'en 2008, est observé quasi quotidiennement jusqu'à la mi-septembre (le 17), principalement dans l'est de la province. Généralement, les observations concernent des individus isolés (parfois 2). On note la présence d'un dortoir à Walhain-Saint-Paul dans un champ de betteraves (5 ex. le 02/09, 11 ex. le 03 et 9 ex. le 04). Après la mi-septembre, encore deux observations en septembre : 1 femelle posée le 24 à Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin et 1 juvénile le 26 à Grand-Rosière-Hottomont. Deux dernières observations durant la première décade d'octobre : 1 juvénile le 02 à Ramillies-Offus et 1 adulte le 10 à Tourinnes-Saint-Lambert.

Busard cendré (*Circus pygargus*) : quelques mentions d'individus isolés encore durant la première décade de septembre : 1 femelle le 05 à Opheylissem, 1 juvénile le 05 à Ramillies-Offus, 1 femelle le 06 à Folx-les-Caves, 1 mâle et 1 femelle le 08 à Ramillies-Offus.

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) : 7 mentions de ce rapace sont réparties sur la période : 1 juvénile le 08/09 à Gastuche (Laurensart), 1 ex. le 12/09 à Bossut-Gottechain, 1 migrateur en halte le 13/10 à Ramillies-Offus, 2 ex. le 23/10 à Glabais, 1 ex. le 24/10 à Corroy-le-Grand et 1 ex. le 27/11 à Chaumont-Gistoux.

Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*) : ici également, les observations renseignées ont quasi doublé par rapport à 2008 : 42 mentions au lieu de 24. Dix-neuf mentions concernent le mois de septembre, 10 le mois d'octobre et 13 le mois de novembre. Les observations de plus d'un ex. ont lieu le 12/09 (3 à Bossut-Gottechain), le 22/09 (2 à Néthen), le 05/11 (2 à Corbais).



Photo : Pierre Melon (Glabais)



Photo : Pierre Melon (Houtain-le-Val)

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) : les observations ont quasiment doublé par rapport à 2008 : 51 mentions au lieu de 28. Vingt observations en septembre, 11 en octobre et 19 en novembre. Elles sont concentrées, sauf exceptions (Ottignies, décanteurs de Genappe), dans l'est de la province. Il s'agit toujours d'oiseaux isolés (sauf 2 ex. le 07/09 à Ramillies-Offus et le 14/11 à Folx-les-Caves). Quand le sexe est mentionné, cela donne un sex-ratio de 21 mâles pour 15 femelles.

Buse variable (*Buteo buteo*) : 108 observations, réparties équitablement, sont rapportées pour la période considérée : 39 pour le mois de septembre, 32 en octobre et 37 en novembre. Les observations les plus remarquables sont les suivantes : 5 ex. le 05/09 à Tourinnes-Saint-Lambert, 4 ex. le 06/09 aux étangs d'Aywiers à Maransart, 8 ex. le 12/09 à Bossut-Gottechain, 4 ex. le 07/10 et 5 ex. le 10/10 aux décanteurs de Genappe, 4 ex. le 25/10 à Biez, 8 ex. le 08/11 aux décanteurs de Genappe.

Balbusard pêcheur (*Pandion haliaetus*) : une seule mention d'un oiseau en vol, le 12/09 à Bossut-Gottechain.



Photo : Jean-Sébastien Rousseau-Piot (Orbais)

Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) : 90 mentions durant la période considérée : 36 durant le mois de septembre, 20 en octobre et 34 en novembre. Les mentions de plus de deux individus concernent 3 ex. le 06/09 à Court-Saint-Etienne, le 12/09 à Perwez, et le 31/10 à Tourinnes-Saint-Lambert.

Faucon émerillon (*Falco columbarius*) : en septembre, les observations d'individus isolés sont localisées à Tourinnes-Saint-Lambert (le 10), à Ramillies-Offus (le 21), à Huppaye (le 25) et à Walhain-Saint-Paul (le 28). En octobre, 1 ex. à nouveau à Ramillies-Offus (le 01), 2 ex. à Tourinnes-Saint-Lambert et 1 ex. à Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin (le 10) et Linsmeau (le 11). Deux femelles sont signalées en novembre : 1 le 06 à Houtain-le-Val et le 10 à Jandrain-Jandrenouille.

Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) : les observations s'étalent encore durant le mois de septembre, mais principalement durant la première quinzaine du mois (13 mentions, dont une de 5 ex. le 05/09 et de 3 ex. le 06/09 à Néthen). Durant la deuxième quinzaine de septembre, 1 ex. le 16 à Louvain-la-Neuve, encore 3 ex. le 22 à Néthen et 1 ex. le 28 à La Hulpe (étang du Gris-Moulin). Une dernière observation d'1 ex. est mentionnée le 01/10 à Ramillies-Offus.



Photo : Pierre Melon (Glabais)

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) : les observations sont réparties sur 5 sites : Perwez (1 ex. les 13 et 19/09), Thorembais-Saint-Trond (1 femelle le 29/09), Jandrain-Jandrenouille (1 ex. le 10/10), Thorembais-les-Béguines (1 ex. le 31/10) et Glabais (1 femelle le 14/11).

Râle d'eau (*Rallus aquaticus*) : cette espèce, certainement sous-détectée, n'est contactée que sur quelques sites de la province: au bassin d'orage de Nodebais (jusqu'à 4 ex. le 07/11), à La Hulpe (étang du Gris Moulin et Grand Etang – jusqu'à 3 ex. le 14/09), à l'étang Paradis à Gastuche, aux décanteurs de Genappe (3 ex. le 06/09), dans les marais de Rosières, à Corroy-le-Grand et à l'étang de Pérot. Sur le site de Nodebais, pour le trimestre concerné, à chaque session de baguage, de 1 à 4 individus sont bagués. Le pic est enregistré entre le 16 et le 18/10 où respectivement 1, 2 et 4 ex. sont bagués © IRScNB.



Photo : François Paulus (Ottignies-Louvain-la-Neuve)

Gallinule poule-d'eau (*Gallinula chloropus*) : est signalée sur de nombreux sites. Les nombres les plus importants se situent aux décanteurs de Genappe (39 ex. le 13/09), sur le canal d'Oisquercq à Ronquières (23 ex. le 14/11) et sur l'étang Paradis à Gastuche (23 ex. le 07/09). Aux décanteurs de Genappe, les comptages réguliers permettent de suivre les mouvements de l'espèce au cours de l'automne ; on passe ainsi de 39 ex. le 13/09 à 19 ex. le 03/10, 10 ex. les 18 et 31/10 et finalement 4 ex. le 15/11 lors du premier RHOE (soit seulement 10 % de l'effectif de départ).

Foulque macroule (*Fulica atra*) : les plus grands nombres sont relevés sur l'étang du Gris Moulin à La Hulpe (100 ex. le 09/09), sur le lac de Genval (72 ex. le 15/11), aux décanteurs de Genappe (68 ex. le 12/09), aux étangs de Zétrud (47 ex. le 10/09) et sur le canal d'Oisquercq à Ronquières (43 ex. le 14/11). L'espèce est également bien présente (> 10 ex.) à Corroy-le-Grand, Chaumont-Gistoux, Braine-l'Alleud, sur le Grand Etang à La Hulpe et sur l'étang Paradis à Gastuche. Il est intéressant de constater que les effectifs de la foulque aux décanteurs de Genappe diminuent de plus de 60 % entre la deuxième décennie d'octobre (55 ex. le 18/10) et la deuxième décennie de novembre (21 ex. le 15/11 lors du RHOE), alors que dans le même temps, le nombre

de foulques au lac de Genval qui est un des principaux sites d'hivernage de l'espèce en Brabant wallon reste stable (55-57 ex.) et augmente même vers le 15/11 (72 ex. lors du RHOE).

Grue cendrée (*Grus grus*) : la seule mention de l'espèce concerne un groupe de 42 ex. signalé en migration le 06/11 au-dessus de Mont-Saint-Guibert.

Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*) : voici une donnée intéressante pour la période : 1 Huîtrier pie est observé le 03/11 à Beauvechain. Notons qu'habituellement les données d'Huîtrier dans l'intérieur des terres s'échelonnent de janvier à septembre et que les données automnales sont très rares.

Glaréole à ailes noires* (*Glareola nordmanni*) : c'est l'observation de l'automne pour la région et même pour la Wallonie! Une Glaréole à ailes noires juvénile est observée en vol avec 40 Vanneaux huppés vers 13h le 26/09 à Perwez. La veille, cet oiseau avait été découvert à proximité des décanteurs d'Eghezée-Longchamps (Province de Namur). Il était revu le lendemain matin (le 26/09 donc) prenant son envol vers le sud-ouest à 10h30 en compagnie d'un petit groupe de vanneaux. Il s'agit donc vraisemblablement du même groupe et du même oiseau. Sous réserve d'acceptation par la Commission d'Homologation, il s'agirait de la première donnée de l'espèce en Brabant Wallon.

(* espèce soumise à homologation dans toute la Belgique)



Photo : Philippe Vanmeerbeeck (Eghezée - Longchamps)

Pluvier Guignard (*Charadrius morinellus*) : encore 2 données pour cette charmante espèce qui sera passée en nombre cette année : 5 ex. le 02/09 à Beauvechain et 1 juvénile le 06/09 à Folx-les-Caves. Le total du passage postnuptial en Brabant wallon s'élève donc à 73 guignards minimum.

Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) : des migrateurs en halte sont renseignés en de nombreux endroits cet automne : 1 adulte le 18/09 à Jandrain-Jandrenouille, 10 ex. le 17/10 et 4 ex. le 13/11 à Tourinnes-Saint-Lambert, 6 ex. le 31/10 à Orbais et 3 ex. le même jour à Thorembais-les-Béguines, et enfin, 15 ex. le 04/11 à Saint-Jean-Geest.

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) : très régulièrement noté durant toute la période, les maxima sont de 350 ex. le 31/10 à Thorembais-les-Béguines, le 02/11 à Folx-les-Caves et le 07/11 à Opprebaix, 400 ex. à Longueville le 29/11 et 450 ex. à Orbais le 31/10. Signalons encore 217 migrateurs actifs en 2h30 de suivi le 01/11 à Corroy-le-Grand ainsi qu'un individu atypique dans un groupe de 200 vanneaux le 10/10 à Corroy-le-Grand. L'oiseau présentait le bout des ailes blanches et non noires.

Bécasseau maubèche (*Calidris canutus*) : 1 adulte de cette espèce principalement côtière est découvert sur une vasière le long de l'E411 à Thorembais-Saint-Trond le 07/10.

Bécasseau cocorli (*Calidris ferruginea*) : 2 juvéniles de cette sympathique espèce sont observés le 18/09 aux décanteurs de Genappe.

Bécasseau variable (*Calidris alpina*) : 1 ex. est présent dans un champ inondé en compagnie de vanneaux le 15/10 à Cérroux-Mousty.



Photo : Philippe Vanmeerbeeck (Eghezée - Longchamps)

Bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus*) : les premiers hivernants arrivent à la mi-octobre avec 1 à 2 «sourdes» du 15 au 23/10 au bassin d'orage de Nodebaix où 1 ex. est bagué le 16/10 et 1 autre le 17/10 © IRScNB.

Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) : l'espèce est présente à Genappe (décanteurs) de début septembre à la mi-novembre, avec des effectifs dépassant la dizaine d'individus entre la deuxième décennie de septembre et la première décennie d'octobre. Un maximum de 17 ex. est relevé le 27/09. Ailleurs, de 1 à 4 individus sont notés à La Hulpe (étang du Gris Moulin), Rixensart, Haut-Ittre, Lasne, Nodebais (au bassin d'orage, où 1 ex. est bagué le 16/10), Beauvechain et Mont-Saint-Guibert (CET).

Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) : des oiseaux isolés sont renseignés à Nodebais et à Bossut-Gottechain le 19/10, à Limal le 01/11 et à Beauvechain le 21/11.



Photo : Jules Fougère

Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*) : à l'inverse des automnes précédents, l'espèce boude les décanteurs de Genappe contrairement à 2 autres sites de la région. L'étang Paradis à Gastuche accueille 3 aboyeurs les 02 et 03/09 tandis que l'étang du Gris Moulin à La Hulpe voit s'arrêter 3 ex. le 09/09 puis 1 ex. les 13 et 16/09.

Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) : l'espèce est observée durant toute la période à Genappe (décanteurs) où un maximum de 10 ex. est noté le 06/09. Ailleurs, de 1 à 3 ex. en septembre à Gastuche (étang Paradis), 7 ex. le 05/09 et 3 ex. le 28/09 à Néthen (étang de la Houlotte) et des isolés le 17/10 à Pécrot, le 13/11 à Corroy-le-Grand et le 27/11 à Chaumont-Gistoux.

Chevalier guignette (*Tringa hypoleucos*) : de 1 à 5 ex. du 03 au 19/09 à Genappe (décanteurs), de 1 à 2 ex. jusqu'à la mi-septembre à Gastuche (étang Paradis), 1 ex. les 03 et 12/09 à Rixensart et 1 dernier guignette le 07/10 à Thorembais-Saint-Trond.

Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) : plus aucun déchet ménager n'étant mis en décharge au CET de Mont-Saint-Guibert, toutes les espèces de Laridés ont vu leur nombre chuter de manière très importante sur ce site. Concernant la Mouette rieuse, les maxima n'y sont plus que de 400 ex. le 27/10 dont 1 oiseau bagué en Pologne et 500 ex. le 24/11. Ailleurs, on signale notamment 210 ex. le 10/09 à Zétrud-Lumay, 250 ex. le 01/11 à Cérroux-Mousty et 491 ex. le 14/11 (RHOE) sur le canal d'Oisquerq à Ronquières.

Goéland cendré (*Larus canus*) : comme d'habitude, le Goéland cendré n'est pas très présent dans la région : 2 ex. le 27/10 et 3 ex. le 24/11 à Mont-Saint-Guibert (CET), 3 adultes le 14/11 sur le canal d'Oisquerq (écluse) à Ronquières (Plan incliné), 4 ex. le 27/11 à Tourinnes-Saint-Lambert et des isolés le 12/11 au lac de Genval et le 20/11 à Wavre.

Goéland brun (*Larus fuscus*) : renseigné durant toute la période sur 19 sites, les maxima sont de 70 ex. le 19/09 puis 260 ex. le 26/09 à Grand-Rosière-Hottomont et 190 ex. ce même jour à Perwez. A Mont-Saint-Guibert (CET), seulement 15 ex. sont présents le 27/10 et 2 ex. le 24/11 alors qu'ils étaient plus de 300 le 09/10 l'année passée !!

Goéland argenté (*Larus argentatus*) : renseigné sur 15 sites, les maxima proviennent comme à l'accoutumée de Mont-Saint-Guibert (CET) où 1000 ex. sont dénombrés le 27/10 et 1500 ex. le 24/11. Ailleurs notons 638 ex. le 29/10 à Louvain-la-Neuve et 350 ex. le 28/09 à Corbais.

Goéland leucopée (*Larus michaellis*) : 1 adulte et 1 juvénile sont présents le 24/11 à Mont-Saint-Guibert (CET).

Pigeon colombin (*Columba oenas*) : mi-septembre, 2 groupes d'une certaine importance : 25 ex. le 10 en vol à Opprebaix et 19 ex. le 11 à Jodoigne. Le reste de la période, des oiseaux isolés ou en très petits nombres sont signalés dans le centre et l'est de la province. Un exemple : 2 ex. en 2h35 de suivi migratoire le 01/11 à Corroy-le-Grand.

Pigeon ramier (*Columba palumbus*) : en début de période, les groupes sont assez petits, avec un maximum de 20 ex. Le 24/10, le passage s'amorce avec 223 ex. en 1h à Corroy-le-Grand, dont un groupe de 200 ex. Ensuite, et jusqu'à mi-novembre, les groupes de plus de 200 ex. sont réguliers. Avec notamment 1 groupe de 750 ex. le 30/10 à Louvain-la-Neuve, 1 groupe de 200 ex. le 31/10 à Ways, 500 ex. le 01/11 à Corbais, 533 ex. en 2h35 de suivi migratoire le 01/11 à Corroy-le-Grand, 1000 ex. répartis en 5 vagues se succédant sur

à peine 5 minutes le 08/11 à Court-Saint-Etienne, 500 ex. le 12/11 à Limal et autant le 13/11 à Court-Saint-Etienne. A partir du 15/11, les nombres de plus de 100 ex. deviennent l'exception.

Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*) : 2 groupes d'une certaine importance sont notés à Chaumont-Gistoux par 2 observateurs différents: 30 ex. le 19/09 et 20 ex. le 10/10. Deux observations de 5 ex. sont en outre signalées à Louvain-la-Neuve et à Jodoigne.



Photo : Hervé Paques (Jodoigne)

Perruche à collier (*Psittacula krameri*) : une bonne dizaine de mentions pour cette espèce non indigène, au centre et à l'ouest de la province. En général des oiseaux isolés ou en groupes de maximum 4 ex. A noter cependant 1 groupe de 19 ex. à Genval le 16/10 et un autre de 22 ex. à Braine-l'Alleud le 30/10.

Calopsitte élégante (*Nymphicus hollandicus*) : après l'individu bruyant signalé au mois d'août aux décanteurs de Genappe, voici 1 ex. vu en vol le 22/09 à Dongelberg.

Effraie des clochers (*Tyto alba*) : 1 oiseau est trouvé mort à Louvain-la-Neuve et 1 ex. bien vivant quitte son clocher en plein jour à Céroux. Un oiseau de première année civile s'égaré dans les dépendances du château de Braine-le-Château le 15/09. Il sera bagué et libéré le jour même © IRScNB.

Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) : 1 ex. de passage aux décanteurs de Genappe le 12/09.

Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) : 1 ex. à Chastre et 2 observations d'1 ex. à Corbais.

Chouette hulotte (*Strix aluco*) : 2 ex. se répondant à Ottignies et 2 ex. à Wavre. D'autres observations d'1 ex. criant à Bierges, Court-Saint-Etienne, Tourinnes-la-Grosse et Braine-le-Château.

Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) : une quinzaine d'observations d'1 ex. sur les différents plans d'eau de la région, à Genappe (décanteurs), Braine-l'Alleud (7 Fontaines), La Hulpe (étang du Gris Moulin), Maransart (étangs d'Aywiers), Rosières, Pécrot (étang), Rixensart, Corroy-le-Grand (étang ouest Champ'taine), Bousval et Chaumont-Gistoux. Une seule observation de 2 ex. à La Hulpe (Grand Etang).

Huppe fasciée (*Upupa epops*) : le 12/09, 2 observations d'1 ex., à Dion-le-Val et Rosières.

Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*) : le dernier individu de la saison est bagué le 12/09 à Nodebais © IRScNB.

Pic vert (*Picus viridis*) : très nombreuses mentions d'oiseaux isolés. Seulement 2 observations de 3 ex., aux décanteurs de Genappe et à Huppaye. Des juvéniles sont notés à Corbais le 04/09 et Orbais le 26/09.



Photo : Jean Dandois (Corbais)

Pic noir (*Dryocopus martius*) : est signalé dans le bois de Lauzelle à Louvain-la-Neuve (dont 2 ex. le 21/10), à La Hulpe, Bossut-Gottechain et Rixensart.

Pic épeiche (*Dendrocopos major*) : nombreuses mentions d'1 ou 2 oiseaux dans toute la région. A noter, une famille avec 1 jeune à Jodoigne le 11/09.

Pic épeichette (*Dendrocopos minor*) : des oiseaux isolés sont signalés à Orbais, Longueville, Louvain-la-Neuve et Rosières.

Alouette lulu (*Lullula arborea*) : 3 observations de migrateurs en halte : 19 ex. le 16/10 à Opprebais, 2 ex. le 20/10 à Tourinnes-la-Grosse et 6 ex. le 01/11 à Corroy-le-Grand.

Alouette des champs (*Alauda arvensis*) : en début de période, les mentions de plus de 10 ex. sont exceptionnelles. A partir de la deuxième décennie d'octobre, les groupes d'au moins 20 ex. sont plus nombreux. Citons 38 ex. à Nil-Saint-Vincent et 25 ex. à Corbais le 11/10. Un pic de passage se manifeste le week-end de la Toussaint avec 90 ex. à Malèves-Sainte-Marie-Wastines le 31/10, 115 ex. à Perwez le même jour et 67 ex. en 2h35 de suivi à Corroy-le-Grand le 01/11. Il y aura encore quelques groupes assez importants pendant tout le mois de novembre : 50 ex. à Longueville le 07, 30 ex. à Céroux et 40 ex. à Opprebais le 13, et 38 ex. à Chastre le 29.

Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) : une seule observation signalée: 1 ex. le 08/09 à Wavre.

Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) : 3 pulli sont encore bagués dans les écuries du Carpu à Rixensart le 03/09 © IRScNB. Un rassemblement de 50 ex. est noté à Corbais le 04/09. La première mention claire d'oiseaux en passage est celle de 13 ex. le 03/09 à Céroux-Mousty. Ensuite les nombres augmentent avec 42 ex. en 15 minutes à Louvain-la-Neuve le 08/09, 120 ex. à Wavre le même jour et 50 ex. à Tourinnes-Saint-Lambert le 10/09. Les nombres renseignés diminuent par la suite pour ne plus dépasser les 10 ex. au delà du 27/9. Les dernières « rustiques » de la saison sont vues à Houtain-le-Val le 19/10.

Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) : quelques beaux groupes début septembre avec 100 ex. le 6 aux décanseurs de Genappe, 65 ex. le 8 à Ottignies, 110 ex. le 12 à Bossut-Gottechain et 50 ex. le 13 à La Hulpe. La dernière observation de la saison, 15 ex. à Louvain-la-Neuve, a lieu le 22/09.

Pipit rousseline (*Anthus campestris*) : le 05/09, plusieurs observations de 1 à 5 ex. à Malèves-Sainte-Marie-Wastines, Folx-les-Caves et Linsmeau.



Photo : Erwin Collaerts (Linsmeau)

Pipit des arbres (*Anthus trivialis*) : 1 ex. le 07 à Corbais, 5 ex. le 20 à Baisy-Thy (dont 2 heurtent une vitre mais finissent par repartir), 5 ex. le 24 à Héவில் et 2 ex. le 26 à Orbais.



Photo : Serge Vermander (Baisy-Thy)

Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) : de septembre à novembre, près de 60 observations, avec des groupes de taille variable. Notons 75 ex. le 02/10 à Longueville et 500 ex. le 10/10 à Tourinnes-Saint-Lambert. Début novembre, il y a encore quelques observations de 20 ex. ou plus : 24 ex. en 2h35 de suivi le 01/11 à Corroy-le-Grand et 20 ex. le 12/11 à Ottignies et Orbais.

Pipit Spioncelle (*Anthus spinoletta*) : un individu est bagué le 14/10 à Mont-Saint-Guibert et un autre le 31/10 au dortoir à Nodebais © IRScNB.

Bergeronnette printanière (*Motacilla [flava] flava*) : encore quelques beaux groupes début septembre avec 28 ex. le 01 à Tourinnes-Saint-Lambert, 24 ex. le 05 à Malèves-Sainte-Marie-Wastines et 26 ex. le 07 à Corbais. Ensuite, les nombres renseignés sont plus faibles. Les dernières « printanières » sont observées le 26/09 à Tourinnes-Saint-Lambert, Thorembais-les-Béguines et Perwez.

Bergeronnette nordique (*Motacilla flava thunbergi*) : 2 mâles sont observés occupés à se nourrir le 05/09 à Chaumont-Gistoux.



Photo : Bruno Marchal asbl Plumalia (Mont-Saint-Guibert)

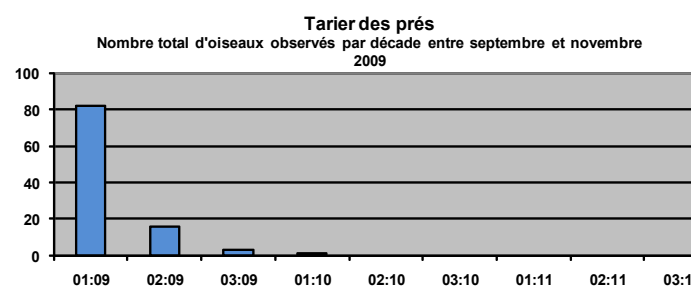
Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) : tout au long de la période, nombreuses observations d'1, rarement 2 ex., dans les zones humides de la région (Gastuche, Genappe, Lasne, Braine-l'Alleud, La Hulpe, Rosières, Wavre, Céroux-Mousty, Dongelberg, Pécrot, Ottignies, Thorembais-Saint-Trond, Haut-Ittre, Biez, Chaumont-Gistoux, Mont-Saint-Guibert).

Bergeronnette grise (*Motacilla alba alba*) : les groupes observés en début et fin de période sont généralement assez petits. Dès la deuxième décennie de septembre, des bandes de 20 ex. ou plus sont renseignées : 20 ex. le 10 et le 17/09 à Chaumont-Gistoux, 25 ex. le 24/09 à Louvain-la-Neuve et le 26/09 à Opprebaix. Les plus grands groupes sont vus début octobre : 33 ex. en halte le 04 à Céroux-Mousty et 45 ex. le 10 à Thorembais-Saint-Trond. Plus que quelques mentions en novembre dont une seule dépassant les 10 individus.

Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*) : la présence de migrateurs est perceptible en octobre, notamment dans un jardin de Court-Saint-Etienne où 3 chanteurs rivalisent de vocalises le 21, aux 7 Fontaines à Braine-l'Alleud le 27 (6 chanteurs) et surtout aux décanteurs de Genappe où pas moins de 15 oiseaux dont 10 chanteurs sont contactés le 31.

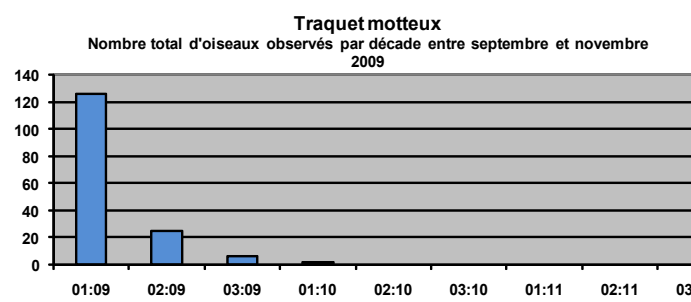
Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) : peu d'observations. Citons par exemple 2 ex. à Chaumont-Gistoux le 26/09, 4 ex. à Louvain-la-Neuve le 14/10 et 2 ex. à Nivelles le 23/10. Le dernier chanteur est entendu à Louvain-la-Neuve le 08/10 et le dernier oiseau est observé à Corbais le 05/11.

Tarier des prés (*Saxicola rubetra*) : comme le montre la figure ci-jointe, le pic de passage de l'espèce se situe durant la première décennie de septembre. Les mentions se font de plus en plus rares ensuite jusqu'à l'observation d'un dernier oiseau le 10/10 à Malèves-Sainte-Marie-Wastines. Les plus grands groupes sont vus le 02/09 à Ramillies-Offus (15 ex.), et le 05/09 à Thorembais-les-Béguines (6 ex.) et Opheyllissem (6 ex.).



Tarier pâle (*Saxicola torquata*) : quelques observations d'oiseaux en halte: 3 ex. le 19/09 et 5 ex. le 26/09 à Thorembais-les-Béguines, 1 mâle le 10/10 à Tourinnes-Saint-Lambert.

Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) : les passages migratoires se concentrent sur la première décennie de septembre et décroissent ensuite très rapidement pour se terminer début octobre. De nombreuses observations sont rapportées le 05/09 dans l'est de la province, pour un total de 67 ex., notamment à Linsmeau (11 ex.) et Chaumont-Gistoux (11 ex.).

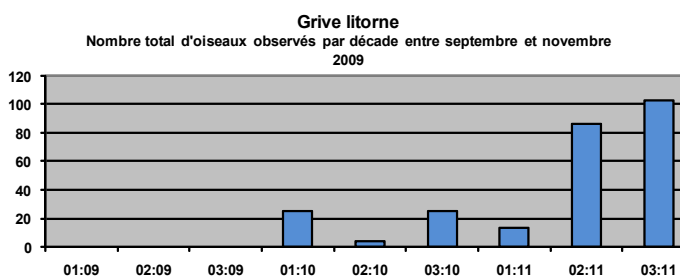


Merle noir (*Turdus merula*) : 2 mentions sortent du lot : 20 ex. sont observés à Thorembais-Saint-Trond le 07/10 et 10 à Thorembais-les-Béguines le 31/10.



Photo : Hervé Paques (Jodoigne)

Grive litorne (*Turdus pilaris*) : la première mention de la période concerne un groupe de 25 ex. observé à Rebecq-Rognon le 04/10. Les plus grosses bandes sont signalées durant les 2 dernières décades de novembre, à Chaumont-Gistoux (40 ex. le 12/11), Lasne-Chapelle-Saint-Lambert (41 ex. le 26/11), Céroux-Mousty (32 ex. le 26/11) et Malèves-Sainte-Marie-Wastines (30 ex. le 27/11).



Grive musicienne (*Turdus philomelos*) : seulement 17 mentions dont quelques groupes en halte migratoire : à Pécrot le 28/09 (10 ex.), Ottignies le 04/10 (5 ex.), Corbais le 10/10 (3 ex.)... Encore 4 observations en novembre, la dernière le 21/11 à Dion-le-Val (1 ex.).

Grive mauvis (*Turdus iliacus*) : alors que les premières « mauvis » sont observées à Bossut-Gottechain le 05/10 (20 ex.), il faut attendre fin octobre-début novembre pour assister au gros du passage de l'espèce. Notons un minimum de 340 ex. survolant les décanteurs de Genappe durant la matinée du 31/10 et 188 ex. comptés en 2h30 à Corroy-le-grand le 01/11.

Grive draine (*Turdus viscivorus*) : 9 mentions dont 15 ex. le 05/09 à Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin et 12 ex. le 27/09 à Orbais.

Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) : les observations de ce Sylviidé sédentaire se concentrent toujours dans la vallée de la Dyle, non loin de la frontière linguistique. Des chanteurs isolés sont entendus à Néthen le 28/09 et Pécrot le 18/10.

Locustelle tachetée (*Locustella naevia*) : à chaque session, de 1 à 2 individus sont bagués à Nodebais durant le mois de septembre (le dernier le 27) © IRScNB.

Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*) : le dernier oiseau de la saison est bagué le 12/09 à Nodebais © IRScNB.

Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*) : le dernier oiseau de la saison est bagué le 01/11 à Nodebais © IRScNB.

Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*) : le dernier oiseau de la saison est bagué le 12/09 à Nodebais © IRScNB.

Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) : le pic de passage à Nodebais est relevé les 12 et 13/09 avec respectivement 180 et 175 ex. bagués. Le dernier oiseau est bagué le 31/10 © IRScNB.

Fauvette des jardins (*Sylvia borin*) : des oiseaux isolés chantant en sourdine sont entendus le 05/09 à Tilly et le 06/09 à Court-Saint-Etienne. Toujours le 06/09, 1 ex. à Louvain-la-Neuve. Sept oiseaux sont bagués le 12/09 à Nodebais et le dernier le 20/09 © IRScNB.

Fauvette épervière* (*Sylvia nisoria*) : 1 ex. est bagué le 12/09 à Nodebais © IRScNB. (* espèce à homologuer en dehors de la Région flamande)

Fauvette babillarde (*Sylvia curruca*) : 1 ex. à Corroy-le-Grand le 10/09. A Nodebais, 2 ex. sont bagués le 05/09 et 1 autre le 13/09 © IRScNB.

Fauvette grisette (*Sylvia communis*) : une seule mention : 2 individus le 21/09 à Saint-Jean-Geest.

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) : au niveau du baguage à Nodebais, le pic de passage commence le 25/09 avec 47 ex. bagués, atteint son apogée le 09/10 avec 61 ex. et diminue ensuite avec 49 ex. le 24/10 et 7 le 31/10 © IRScNB. Le dernier chanteur est entendu le 27/10 à Wavre. Les observations les plus tardives sont faites à Bossut-Gottechain le 21/11 et Grez-Doiceau le 29/11 (1 oiseau chaque fois).

Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*) : des oiseaux isolés sont renseignés à Louvain-la-Neuve le 08/09 et Corbais le 12/09. A cette même date (12/09), 8 individus sont bagués à Nodebais où le dernier oiseau est noté le 25/09 © IRScNB. Un individu séjourne du 11/09 au 11/10 à Bossut-Gottechain, le temps d'effectuer sa mue. Lorsqu'il est observé la première fois, il n'a plus de rectrice et ses rémiges sont soit manquantes, soit en train de repousser. Début octobre, son plumage est totalement reconstitué sauf les rectrices qui n'ont pas encore atteint leur taille finale.

Roitelet huppé (*Regulus regulus*) : une petite dizaine de mentions sur la période dont 5 ex. à Rixensart le 20/11. Des chanteurs sont encore entendus durant la troisième décennie de novembre à Héவில்ers et Court-Saint-Etienne.

Roitelet à triple-bandeau (*Regulus ignicapillus*) : 4 ex. cherchant de la nourriture dans le parc de la Dodaine à Nivelles le 06/09 et 1 individu tardif le 20/11 à Rixensart.

Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*) : 1 migrateur en halte est observé le 06/09 aux décanteurs de Genappe. Un ex. est bagué le 13/09 à Nodebais © IRScNB.

Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*) : des petites bandes sont notées durant toute la période. Pointons un groupe de 12 oiseaux le 13/11 à Mont-Saint-Guibert.

Mésange nonnette (*Parus palustris*) : 1 à 2 ex. fréquentent une mangeoire à Court-Saint-Etienne en septembre et octobre. Les quelques autres mentions se rapportent à des oiseaux isolés sauf à Jodoigne le 29/11 (4 ex.).

Mésange boréale (*Parus montanus*) : la plupart des quelques rares observations renseignées sont faites à proximité de cours d'eau et de zones humides où la présence de l'espèce est attendue. Citons 3 ex. à Pérot le 17/10 et 4 ex. à Rosières le 20/11.

Mésange huppée (*Parus cristatus*) : 1 à 2 oiseaux fréquentent une mangeoire à Court-Saint-Etienne de la mi-septembre à début novembre. Ailleurs, des mentions d'individus isolés à Bossut-Gottechain, Néthen, Rixensart et Limal.

Mésange noire (*Parus ater*) : seulement 6 mentions dont celles de l'un ou l'autre chanteur en septembre à La Hulpe, Villers-la-Ville et Mont-Saint-Guibert.

Mésange bleue (*Parus caeruleus*) : pointons une bande de 30 ex. le 06/09 aux décanteurs de Genappe.

Sittelle torchepot (*Sitta europaea*) : une petite vingtaine de mentions dont celle de 6 ex. à Néthen le 27/09.

Grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*) : une douzaine de données dont une seule atteint les 2 ex.

Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) : 1 individu juvénile est bagué le 27/09 au CET de Mont-Saint-Guibert © IRScNB.

Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) : 1 ex. est observé les 25 et 28/09 le long d'une des pistes du champ d'aviation de Beauvechain. Deuxième donnée pour cette espèce remarquable : un oiseau en halte le 11/11 à Mont-Saint-Guibert.

Geai des chênes (*Garrulus glandarius*) : est signalé dans une vingtaine de localités, principalement au centre de la province, surtout en novembre, avec un maximum de 4 ex. le 27/09 à Corbais.

Pie bavarde (*Pica pica*) : des bandes de 12-13 individus sont observées à Corbais le 11/10, Court-Saint-Etienne le 26/10 (dont un individu leucique portant une bague jaune à chaque tarse) et La Hulpe le 20/11 (dortoir ou pré-dortoir).



Photo : Bruno Marchal asbl Plumalia (Court-Saint-Etienne)

Choucas des tours (*Corvus monedula*) : 500 oiseaux sont comptés au dortoir de Pécrot les 13/10 et 28/11. D'autres groupes atteignant au moins la centaine d'individus sont signalés le 14/10 à Louvain-la-Neuve (100 ex.) et le 07/11 à Bossut-Gottechain (250 ex.).

Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) : pour une fois, le « freux » est relativement bien renseigné, avec environ 20 mentions dont les premières durant la dernière décade d'octobre. Pointons notamment 50 ex. le 07/11 à Bossut-Gottechain, 40 ex. le 21/11 à Huppaye, 31 ex. le 26/11 à Cérroux-Mousty et 40 ex. le 27/11 à Tourinnes-Saint-Lambert.



Photo : Bruno Marchal asbl Plumalia (Corbais)

Corneille noire (*Corvus corone*) : 194 individus, en majorité des oiseaux juvéniles, sont bagués durant ces trois mois au CET de Mont-Saint-Guibert © IRScNB. Ailleurs, deux groupes atteignent les 100 individus, à La Hulpe le 22/11 et Pécrot le 28/11.

Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) : les groupes les plus importants de la période sont relevés à Nodebais le 28/10 (1500 ex.) et Opprebaix le 06/11 (900 ex.). Sur le plan de la migration, notons une bande de 300 ex. en vol sud-ouest à Corbais le 25/10 et 368 ex. comptés en 2h30 de suivi à Corroy-le-Grand le 01/11.

Moineau domestique (*Passer domesticus*) : 10 mentions pour le Moineau domestique. Deux groupes sont renseignés : un de 25 ex. à Cérroux-Mousty le 01/11; l'autre de 15 ex. à Court-Saint-Etienne le 06/11 (mangeoire).

Moineau friquet (*Passer montanus*) : une vingtaine de mentions s'étalent sur toute la période. Deux groupes imposants sont observés, l'un de 30 ex le 21/09 à Jodoigne, un autre, remarquable, de 100 ex. le 25/10 à Chaumont-Gistoux. Passage migratoire entre le 09 et le 23/10 à Nodebais avec un pic le 17/10 (42 ex. bagués) © IRScNB.

Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) : relevons 2 données de suivi migratoire: 247 ex. sont comptés le 24/10 à Corroy-le-Grand en une heure de temps ; 377 ex. sont dénombrés entre 8h25 et 11h00 le 01/11, à Corroy-le-Grand également. Pointons aussi 120 ex. en vol le 10/10 à Héவில்.

Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*) : il y seulement 5 mentions de ce pinson visiteur d'hiver et elles ne concernent que des individus isolés (du moins quand le nombre d'oiseaux observés est communiqué) : 1 ex. le 07/10 à Lillois-Witterzée ; 1 ex. en vol le 22/10 à Louvain-la-Neuve ; présence le 26/10 à Baisy-Thy ; 1 ex. s'alimentant le 12/11 à Lasne dans un groupe de Pinsons des arbres et, enfin, 1 ex. le 21/11 à Bossut-Gottechain.

Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*) : est renseigné régulièrement durant toute la période. Deux observations de groupes très nombreux peuvent être mises en avant: 240 ex. à Orbais le 31/10 et 400 ex. à Roux-Miroir le 07/11, chaque fois dans des bandes aménagées de tournesol.

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) : une douzaine d'observations de ce joli passereau sont rapportées entre le 20/09 et le 30/11, concernant le plus souvent des groupes d'une dizaine d'individus. Pointons un groupe imposant de 50 ex. à Corbais le 03/11.



Photo : Bruno Marchal asbl Plumalia (Corbais)

Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*) : est mentionné une première fois le 21/10 (5 ex. à Biez). Deux observations sortent ensuite du lot: 30 ex. à Rosières le 20/11 en petits groupes de 2 à 4 ex. et un groupe de 35 ex. perchés sur un mélèze à Bonlez le 29/11.

Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) : la linotte est mentionnée une cinquantaine de fois durant la période. De nombreux groupes sont observés un peu partout dont les plus gros sont 120 ex. à Chaumont-Gistoux le 02/10 et 130-140 ex. à Gentinnes les 28/10, 31/10 et 01/11.



Photo : José Granville (Gentinnes)

Sizerin flammé (*Carduelis flammea*) : remarquable observation à Ottignies le 25/10 de 5 ex. se nourrissant en compagnie de Linottes mélodieuses.



Photo : Jules Fouarge

Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*) : 2 ex. le 26/10 à Baisy-Thy.

Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*) : une vingtaine de mentions pour ce fringille coloré dont 4 ex. le 20/11 à Rosières.

Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) : il y a plus de 50 mentions de cet hôte de nos campagnes, étalées sur toute la période, dont 32 ex. le 30/10 à Opprebaix, 45 ex. le 14/11 à Linsmeau, 65 ex. le 14/11 encore à Zétrud-Lumay et 150 ex. le 29/11 à Saint-Remy-Geest. Quelques observateurs soulignent la présence de Bruants jaunes dans des bandes aménagées. Un chanteur égrène encore sa ritournelle le 01/11 à Corroy-le-Grand.

Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) : il y a 17 mentions pour ce bruant lié aux zones humides dont 9 ex. le 04/11 à Linsmeau et 30 ex. le 07/11 à Nodebaix (dortoir).

Bruant proyer (*Emberiza calandra*) : il est observé durant toute la période, surtout à l'est de la province, souvent en groupes de 10 à 30 individus, voire plus comme à Orbais les 05 et 10/09 (environ 40 ex.) et le 26/09 (115 ex.). Le proyer peut chanter en dehors de la période de reproduction comme c'est le cas le 30/10 à Tourinnes-Saint-Lambert et Malèves-Sainte-Marie-Wastines où l'on note 1 et 3 chanteurs respectivement.



Photo : Jean-Sébastien Rousseau-Piot
(Malève-Sainte-Marie-Wastines)

Et chez nos voisins ?

Outre la **Glaréole à ailes noires** (*Glareola nordmanni*) déjà mentionnée dans les chroniques, qui fut observée dans les environs d'Eghezée-Longchamps les 25 et 26/09, citons l'**Ibis falcinelle** (*Plegadis falcinellus*) de première année qui fréquenta le Grootbroek à Sint-Agatha-Rode les 29 et 30 du même mois. Autre donnée remarquable, un **Pipit de Richard** (*Anthus richardi*) en vol sud-ouest le 12/11 aux décanteurs de Tienen.



Photo : Ingrid Nel (Sint-Agatha-Rode)
Ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*)

Remerciements

Cette chronique a été écrite grâce aux observations postées sur internet ou fournies par les personnes dont les noms sont mentionnés ci-dessous. Nous les remercions vivement, ainsi que l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique qui nous a permis d'inclure des données de baguage. Un tout grand merci également à A. Derouaux (Centrale Ornithologique d'Aves) qui nous a aimablement fourni la compilation des données encodées sur les sites <http://www.observations.be> et <http://biodiversite.wallonie.be/outils/encodage/> ou directement transmises à la COA.

Abts M., Anspach C.-E., Baltus H., Baugnée J.-Y., Bekaert L., Belen P., Bielarz V., Binard F., Blanquart A., Blockx P., Bodart P.-Y., Boeckx A., Boux K., Brochier B., Bulteau V., Cadot P., Callebaut E., Capart D., Carels C., Coeckelbergh C., Collaerts E., Collaerts P., Coppens B., Cornet-Poussart P., Dandois J., Danhaive B., Dardenne C., De Boeck B., De Sloover M., De Smet R., de Thier T., De Wit L., Decruynaere E., Dehombreux E., Delhaye L., Denotte J.-F., Depaemelaere M., Derouaux A., Dubois P., Dutoit N., Fasol M., Formation Ornitho d'Aves, Furnelle V., Furnémont C., Goetghebeur N., Gijs F., Granville J., Gregoire D., Hendrickx L., Hermand J.-G., Hermand P., Hermand-Race C., Heymans E., Hollander F., Ide J., Jacob P., Jardon B., Joiris E., Kaiser A., Lambay S., Leclercq L., Lemaigre D., Lemaigre F., Lewylle I., Lootens V., Maniquet C., Maniquet T., Marchal B., Mariage T., Mathieu G., Melon P., Mestdagh X., Moreau K., Nef B., Nijs G., Nysten J., Ory T., Oversteyns J., Paques H., Paquet J.-Y., Parys F., Paulus F., Peten S., Petre L., Picard O., Pierre G., Pochet G., Poncin O., Ponette E., Rasson V., Reiter A., Robise A., Rolin T., Rombaux J.-C., Roosen H., Rousseau-Piot J.-S., Ruelle J.-L., Samyn K., Sevrin D., Smets A., Spreutels M., Stassin P., Tack G., Taymans J., Terseleer C., van Cutsem M., van de Grint N., Van Laethem P., Vandeput M., Vanderheyde N., Vandevondele P., Vandezande T., Vanmeerbeeck P., Vassart E., Vausort L., Verdonck F., Verhegghen E., Verhoeyen K., Vermander S., Walravens E., Walravens M., Werkgroep Grauwe Gors, Wyckaert P., Wyns E., Zante C.

Jouons ensemble

Parlez-vous scientifique ?

François Paulus

Dans la classification scientifique, une espèce vivante ou ayant vécu est désignée suivant les règles de la nomenclature binominale. Suivant cette classification, le nom d'une espèce est constitué d'un binôme latin voire grec qui combine le nom du genre avec une ou deux épithètes spécifiques. La plupart des naturalistes, qu'ils soient professionnels ou amateurs éclairés, ont toujours recours au nom scientifique des espèces qu'ils rapportent. Dites à un lépidoptériste patenté que vous avez observé un Azuré du mélilot, il y a de fortes chances pour qu'il vous demande le nom scientifique de l'espèce (ici *Polyommatus dorylas*) tant le nom français est peu important pour lui.

L'ornithologue quant à lui, ne se préoccupe pas souvent des dénominations scientifiques des oiseaux. Quelle utilité me direz-vous ? Et pourtant ... Le nom scientifique des espèces constitue un langage commun entre naturalistes (et ornithologues) quelle que soit sa langue maternelle. Un exemple vécu. Je me rends assez souvent en Catalogne espagnole où je ne manque jamais de passer une journée au parc naturel d'Aiguamolls. Avant de commencer le tour du parc, je passe toujours au centre d'information afin de voir le tableau qui reprend les espèces rares observées sur les différents sites du parc. Elles sont répertoriées en espagnol, ce qui est de peu d'utilité pour un francophone, mais aussi par leur nom scientifique. Et là c'est beaucoup plus parlant pour moi.

Autre intérêt non négligeable. Le nom scientifique peut donner une indication sur un caractère de l'oiseau. Prenons par exemple la Fauvette à tête noire : *Sylvia atricapilla*. Le nom de l'espèce *atricapilla* vient du latin *ater*, noir et *capillus*, cheveu, ce qui correspond mieux à l'espèce que la tête puisque c'est seulement le sommet de la tête de la fauvette qui est noir. Cela peut être utile lorsqu'on recherche à déterminer une espèce qu'on ne connaît pas à partir d'une liste d'espèces qui reprend nom français et nom scientifique.

Passons à la pratique. Essayez de trouver les solutions des exercices suivants sans recourir à votre guide préféré.

1. Ci-dessous, des **espèces courantes** dont il faut retrouver le nom scientifique dans la colonne de droite.

1. Merle noir	A. <i>Lullula arborea</i>
2. Rouge-gorge	B. <i>Turdus merula</i>
3. Fauvette grisette	C. <i>Ardea cinerea</i>
4. Mésange noire	D. <i>Podiceps cristatus</i>
5. Grèbe huppé	E. <i>Passer domesticus</i>
6. Chevalier gambette	F. <i>Erithacus rubecula</i>
7. Moineau domestique	G. <i>Columba palumbus</i>
8. Pigeon ramier	H. <i>Sylvia communis</i>
9. Alouette lulu	I. <i>Periparus (anc. Parus) ater</i>
10. Héron cendré	J. <i>Tringa totanus</i>

2. Exercice inverse (du « latin » au français). Des **espèces un peu moins communes**.

A. <i>Sylvia melanocephala</i>	1. Caille des blés
B. <i>Tarsiger cyanurus</i>	2. Guêpier d'Europe
C. <i>Coturnix coturnix</i>	3. Grand corbeau
D. <i>Fulmarus glacialis</i>	4. Robin à flancs roux
E. <i>Merops apiaster</i>	5. Mergule nain
F. <i>Corvus corax</i>	6. Jaseur boréal
G. <i>Porzana porzana</i>	7. Harfang des neiges
H. <i>Alle alle</i>	8. Fulmar boréal
I. <i>Bombicylla garrulus</i>	9. Marouette ponctuée
J. <i>Bubo scandiacus</i>	10. Fauvette mélanocéphale

3. Trouvez les **deux intrus**.

Turdus philomelos, *Grus grus*, *Argynnis paphia*, *Larus marinus*, *Fiducula hypoleuca*, *Aythya ferina*, *Apatura iris* et *Morus bassanus*.

Vous trouverez les solutions à la fin de ce numéro.

Le Wal'manach

L'automne, la grande descente...

Hervé Paques

C'est une nouvelle rubrique qui est inaugurée dans ce numéro avec l'Almanach de l'ornithologie en Brabant wallon, j'ai nommé « le Wal'manach ». Nous passerons en revue les espèces-phares de chaque mois sans viser l'exhaustivité ni la précision des chroniques. Nous tenterons de répondre à la question qu'un ornitho se pose souvent : « Où aller et pour chercher quelles espèces ? ».

Le style se veut télégraphique pour couvrir un maximum d'espèces et de milieux et ainsi offrir une lisibilité accrue. Bonnes découvertes !

Introduction

Les parents ont accompli leur mission : les jeunes peuvent se débrouiller seuls à présent. Le froid s'annonce et pousse nos migrateurs à se déplacer vers des latitudes plus confortables pour l'hiver. C'est le grand balai migratoire qui recommence, sans doute la période de l'année qui peut réserver le plus de surprises... Le flot des hivernants qui arrivent et des nicheurs qui repartent crée des conditions particulières où toute notre province est parcourue par des milliers d'oiseaux dans tous les milieux, de jour comme de nuit. Le terrain nous appelle...

Une migration plus longue

Après le sprint printanier, la migration automnale est plus étalée dans le temps. Les oiseaux n'ont plus l'enjeu primordial de la nidification et peuvent se permettre de flâner un peu en route, de bien prendre le temps de se restaurer.

Des oiseaux plus nombreux

Aux couples nicheurs s'ajoutent les nombreux jeunes qui font monter de 300% au moins les effectifs. Cela fait beaucoup de monde à faire passer sur les voies migratoires à la recherche des bonnes adresses.

Des raretés

L'automne amène avec lui son lot de conditions météo pouvant pousser des oiseaux américains ou asiatiques chez nous. Sans aller aussi loin, le phénomène de « l'overshooting », fait que nous pouvons recevoir la visite de « sudistes », comme récemment, des Coucou-Gaies et Guêpiers de Perse près de chez nous.

Le Seawatching

Nous entrons dans la période la plus propice au Seawatching. Armez-vous de courage et de patience et vous serez conquis par cet exercice extraordinaire qui consiste à scruter le large pour y voir les colonnes d'oiseaux marins passer. Pour faire du Seawatching en Brabant wallon ? Facile ! Vous allez jusqu'à la gare d'Ottignies et vous restez assis jusqu'à la côte ;-). Les espèces typiquement côtières lors de leur passage ne seront logiquement pas reprises ici, c'est juste une invitation à découvrir cet impressionnant spectacle.

Septembre

Dans le ciel...

Amis des cigognes, en septembre, levez les yeux ! Les deux espèces ont leur pic de passage ce mois-ci. Tout comme les autres grands voiliers que sont les rapaces : Balbuzard pêcheur, Milan royal, Bondrée apivore, Faucon hobereau, etc.



Photo : Pierre Melon (Reves)
Balbuzard pêcheur

Nos trois hirondelles reprennent le long chemin du retour et nous gratifient de magnifiques ciels animés.

Près de l'eau...

Il est encore temps de contempler le vol acrobatique de la Guifette noire ou de la Sterne Pierregarin prospectant quelques heures sur un étang avant de repartir.

Sur les plans d'eau de faible profondeur, nous retrouvons les limicoles : bécasseaux et chevaliers. Avec la possibilité de rencontrer la belle Avocette élégante.

Le long des roselières, même sur des petits plans d'eau, cherchez la discrète Marouette ponctuée.

Vous y trouverez aussi, peut-être, des hérons plus rares comme le Héron pourpré, le Blongios nain, le Bihoreau gris et le Butor étoilé, tous en progression chez nous.

Ce sera le dernier mois chez nous pour la plupart des chanteurs de roselières que sont la Gorgebleue à miroir, le Phragmite des joncs et la Rousserolle effarvate.

Au fond des bois...

La Chouette hulotte entame la délimitation de son territoire par ses fameux hululements nocturnes.

L'insatiable Roitelet à triple-bandeau vient égayer les sommets des conifères avec son cousin huppé.

Il est toujours surprenant de voir passer des cortèges d'une dizaine de geais entre deux boisements lors de leur migration « rampante ».

Le magnifique Torcol fourmilier occupe bien notre province à ce moment de l'année mais c'est surtout par le baguage qu'on peut s'en apercevoir. En effet, son plumage mimétique le rend très difficile à détecter visuellement et il n'est pas évident de différencier sa voix de celles de l'épervier ou de l'épeichette.

Les dernières Tourterelles des bois quittent nos contrées.

Sur les plaines...

Les ramiers, les vanneaux et les sansonnets débutent leurs rassemblements et occupent les terres cultivées en masse.

C'est également le grand moment des « hochequeuees » : les Bergeronnettes grises et printanières, exceptionnellement une citrine ou une « thunbergii », le Pipit des arbres et les plus rares Pipit rousseline et Pipit à gorge rousse.

Le Pluvier guignard se trouve encore dans les labours et le croassant noctambule Râle des genêts peut se détecter dans les zones à végétation rase. Par manque de prospection nocturne, nous passons certainement à côté de précieuses données.

De temps en temps un Courlis cendré ou corlieu se laisse contempler le temps d'une halte.

C'est aussi la période de prédilection pour le passage du Busard cendré. Il rejoindra parfois les dortoirs de busards où les trois espèces peuvent se rencontrer.

Dans les haies...

Tous les traquets fréquentent haies, champs et cultures : le Traquet motteux, le Tarier pâtre et le Tarier des prés, mais aussi, les cousins plus rares, nordiques ou orientaux.

On peut y ajouter leurs cousins éloignés les Rougequeue noir et à front blanc et les Gobemouches noir et gris.

Les « jumeaux » Pouillots véloce et fitis passent de buisson en buisson par centaines avec nos quatre fauvettes. C'est l'occasion d'entendre peut-être un Pouillot véloce scandinave ou de trouver une Fauvette épervière (données de baguages uniquement).

Octobre

Dans le ciel...

C'est le mois des grands rassemblements et des flots continus de Goélands argentés, des quatre grives, de l'Etourneau sansonnet, des Bruants des roseaux et jaune, de tous les fringilles dont le Sizerin cabaret, etc.

On continue à observer le passage de rapaces avec le Faucon pèlerin, la Buse pattue et d'autres détaillés ci-dessous.

Près de l'eau...

Les Laridés, les canards de surface, les fuligules et les cormorans prennent possession des plans d'eau et des canaux ; ils s'installent pour l'hiver.

Le Pygargue à queue blanche peut nous rendre visite (des jeunes qui semblent apprécier venir de la Hollande vers chez nous et ce, jusqu'en mars).

Dans la roselière, la Bouscarle de Cetti, la Panure à moustache et la Rémiz penduline commencent leur hivernage mais elles restent cantonnées juste en dehors de notre province pour l'instant (sauf la bouscarle qu'on retrouve dans le bassin de la Dyle en bordure du Brabant flamand).

Le Pipit spioncelle est descendu de sa montagne et nous rend visite régulièrement. Il va rapidement former des dortoirs de plusieurs dizaines d'individus.

Dans les prairies humides, les roselières et sur les berges des plans d'eau, nos deux bécassines se posent discrètement, quelques-unes pour la Bécassine sourde et parfois très nombreuses dans le cas de la Bécassine des marais.

Au fond des bois...

Le chant des pics retentit déjà à travers les branches désormais nues. L'occasion de suivre la progression du Pic mar par exemple.

C'est une période favorable aussi pour surprendre des beccroisés de passage.

Le Hibou moyen-duc forme ses dortoirs ; fascinant quand on en découvre un.

Sur les plaines...

Le petit Faucon émerillon suit de près les farlouses, le Busard Saint-Martin patrouille.

Les Alouettes des champs sont présentes en nombre bien sûr mais c'est aussi le moment de trouver une Alouette lulu parmi elles.

Arrivée des passereaux sibériens, mythiques et très rares comme le fameux Pouillot à grands sourcils (PGS) ou le Bruant des neiges.



Photo : Hervé Paques - Bruant des neiges

Il n'est pas exclu que vous ayez la chance de croiser un Hibou des marais, chassant comme un busard dans les cultures.

Aux groupes de vanneaux se joignent régulièrement des Pluviers dorés.

Dans les haies...

Outres les grives et les fringilles précités, citons les nombreuses Mésanges bleues et charbonnières, et l'élégant Merle à plastron.

Novembre

Dans le ciel...

L'une des stars du ciel, la Grue cendrée. Elle frôle plus qu'elle ne survole massivement notre province mais elle nous donne chaque année le plaisir d'entendre ses trompettements joyeux.



Photo : Hervé Paques - Grues cendrées

Soyez attentifs aux buses car la Buse pattue est de passage.

Toujours les grives en grand nombre, surtout près des vergers et fermes faisant partie de notre paysage de campagne.

Près de l'eau...

C'est le pic de passage de plusieurs familles d'oiseaux d'eau : les cygnes, les oies et le Tadorne de Belon, les grèbes et les plus rares plongeurs, macreuses et harles. Sans oublier un occasionnel Garrot à œil d'or ou les événementiels phalaropes.

L'arrivée des hivernants continue : canards, grèbes, hérons, bécassines, Laridés en dortoirs de plusieurs centaines d'individus. Avis aux fin limiers, il y a toutes les chances de détecter un goéland ou une mouette plus rare dont des goélands aussi blancs que l'Arctique qu'ils fréquentent : le Goéland bourgmestre et le Goéland à ailes blanches.

Au fond des bois...

Ce sera le repaire de multiples granivores, dont les colorés Tarin des aulnes, Pinson du Nord et Bouvreuil pivoine. Des mésanges et des pics avec entre eux, l'explosive Sittelle torchepot et le Grimpereau des jardins.

Au détour d'un chemin, nous pouvons lever la Bécasse des bois. A cette période, elle peut même s'aventurer en dehors de son milieu habituel.

Sur les plaines...

Vanneau huppé, Alouette des champs, les trois bruants, Linotte mélodieuse et Bergeronnette grise resteront les principaux hivernants des plaines.

Parmi les rapaces, le seul Busard à rester est le Busard Saint-Martin. Il côtoiera la Buse variable, le Faucon crécerelle et le Faucon émerillon.

Les cygnes et les oies peuvent également se repaître dans les cultures lors de leur passage hivernal.

Il peut être intéressant de regarder les choucas car des sous-espèces nordiques à nuque plus claire descendent jusqu'à nous.

Dans les haies...

C'est le mois aux pouillots sibériens si on a de la chance. Plus présents à la côte, ils n'excluent pas un détour par chez nous.

En cas de froid rigoureux, nous attendons aussi la venue du Jaseur boréal dans les arbustes à baies.

Les courageux petits insectivores qui restent se nomment Accenteur mouchet, Troglodyte mignon, Rougegorge familier, Rougequeue noir (plus rarement) et bien sûr, les mésanges au grand complet.

Sauf exception, la Grive musicienne et la Fauvette à tête noire nous quittent en novembre.

Sources :

- <http://observations.be> / <http://trektellen.nl>
- Formation Ornitho Aves/Natagora (N3 2009/2010)
- L'almanach des oiseaux (Delachaux et Niestlé, 2006)

Nicheurs remarquables en Brabant wallon

Nouvelle nidification de l'Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*) à Nivelles

Jean Scaillet (texte et photos)

Les lecteurs attentifs du Bruant Wallon ont appris en lisant le septième numéro publié en juin 2010 que le couple d'Huîtriers pies est revenu, pour la quatrième année consécutive, sur le site de nidification auquel il est fidèle.

Le 24 avril, j'ai aperçu furtivement, mais de manière certaine vu la silhouette de l'oiseau et son vol typique, un individu sur le site habituel du zoning industriel de Nivelles Sud. Le lendemain, j'ai pu le photographier. L'autre membre du couple était vraisemblablement occupé à couvrir.



Le 30 mai, j'ai observé simultanément les deux adultes. Le premier que j'ai aperçu a adopté l'attitude typique des oiseaux qui essaient d'attirer l'attention du « prédateur » pour l'éloigner des jeunes. Il m'a survolé en piqué en poussant des cris stridents caractéristiques. On pouvait donc raisonnablement penser qu'il y avait un ou plusieurs poussins sur la plate-forme choisie, cette année encore, comme lieu de nidification.

Le 2 juillet, je rentre de quelques jours de vacances dans le Var inondé ... de soleil et je reçois un message qui m'apprend que le couple d'huîtriers de Nivelles a produit 2 jeunes dont 1 qui n'est pas très en forme. Ils souffrent à nouveau de la sécheresse et probablement d'un manque de nourriture "humide" (une nourriture suffisante en invertébrés devrait fournir l'eau nécessaire). Eric Heymans leur a monté de l'eau. Malgré mes nombreuses visites, je n'ai pas aperçu les oiseaux, probablement trop occupés à protéger leur progéniture de la chaleur accablante.

Le samedi 17 juillet, peu avant midi, j'aperçois enfin un adulte et un jeune de belle taille. Je les photographie avec mon téléphone portable, ce qui explique la mauvaise qualité de l'image.



Muni de mon appareil photo numérique, je retourne sur le site en fin de journée, espérant pouvoir obtenir de meilleures images, pour malheureusement constater que le jeune, si fringant le midi du même jour, était mort.



J'espérais secrètement qu'il s'agisse de l'autre poussin « pas très en forme » vu par Eric Heymans début juillet, mais non. Ne voyant aucune blessure externe causée par un mammifère carnivore (qui aurait d'ailleurs emporté sa proie) ou par un rapace, j'étais assez perplexe quant aux causes de sa mort. Je l'ai donc emballé dans un sac plastique et emporté pour le placer dans un frigo en attendant la fin du week-end et la possibilité d'en savoir plus.

Lundi 19 juillet, j'ai pris divers contacts et la LRBPO (Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux) m'a orienté vers son vétérinaire bénévole, le Dr Lemmens. Je lui ai expliqué par téléphone l'historique et, après que la LRBPO a accepté de prendre en charge les frais inhérents à ce type d'intervention vu le caractère « exceptionnel » de l'événement, j'ai amené l'oisillon mort à Etterbeek pour une autopsie. Le résultat de celle-ci est sans appel. Le poussin, un mâle, présentait 2 gros hématomes, l'un à la base du cou lié à une hémorragie dans le bec et l'œsophage qui a causé la mort, l'autre à la base de l'abdomen au niveau du rein. Comme il n'y avait pas de plaie externe, on peut raisonnablement penser à l'attaque d'un Corvidé (corneille ou pie). J'ai constaté que, cette année, les corneilles et pies sont beaucoup plus présentes sur le site. Dommage, le poussin était en pleine forme, d'un poids convenable, sans parasite interne ou externe. Bref, il aurait dû bientôt prendre son envol vers son lieu d'hivernage (habituellement, ils partent début août). Les adultes ont quitté le site dans les jours qui ont suivi.

Voilà donc une belle histoire qui finit mal. A la réflexion, c'est le lot de bien des jeunes animaux « sauvages ». La stratégie habituelle de ce type d'oiseaux nicheurs « au sol » est de se regrouper en grand nombre, ce qui permet à un pourcentage raisonnable de jeunes d'arriver en fin de développement. Ce couple isolé nichant à Nivelles en a préféré une autre qui ne s'est pas révélée payante cette année.

Espérons qu'en 2011...

Protection

Importance et bonne gestion des saules têtards

Jacques Bultot (texte et photos)

Gestions

Il ne sert à rien de protéger une espèce si on ne prend pas la peine de préserver avant tout son biotope! Donc, tous les efforts inimaginables mis en place pour aider la Chevêche d'Athéna (voir l'article à ce sujet dans le Bruant Wallon N°6) seraient inutiles, si parallèlement à la pose de nichoirs (solution temporaire) nous ne maintenons ou ne recréons des milieux favorables qui assureront la pérennité de l'espèce en lui permettant de se nourrir et de se reproduire. L'importance des saules têtards pour la survie de beaucoup d'espèces de plantes et d'animaux est très grande, car l'extinction d'une population peut être provoquée déjà par la perte d'une des fonctions écologiques offerte spécialement par les têtes d'osier !

C'est ce que le groupe Noctua s'efforce de réaliser chaque hiver depuis la fin des années 1980 et qui correspond au début de l'étude et de la protection de la chevêche en Wallonie.



Gestion à Braine le 8 février 2005

Nos efforts ont surtout été consacrés au recépage des vieux saules, autrefois fréquemment rencontrés dans la plupart des régions mais qui disparaissent de plus en plus de nos paysages. Cette technique a été abandonnée ou négligée progressivement par les agriculteurs depuis belle lurette, ce qui a malheureusement fait disparaître de nombreux biotopes propices à notre oiseau d'Athéna mais aussi à toute une faune dont il se nourrit.

Il n'y a rien de plus désolant que de constater la disparition ou la dégradation d'un élément du patrimoine naturel et culturel de nos régions par manque d'entretien ; le saule est si bien adapté qu'il est l'âme même des paysages des zones humides. Manque d'entretien, perte de conscience de son utilité, il est aujourd'hui menacé.

Notre approche est la même pour placer un nichoir ou tailler des arbres : prendre rendez-vous avec le propriétaire et mettre à profit cette rencontre pour lui expliquer la nécessité de garder cet oiseau et cet arbre pour garantir une biodiversité mise à mal ces derniers temps.

Qu'est ce qu'un arbre têtard ?

L'aspect si particulier des arbres têtards (nom donné par analogie à la forme de la larve des grenouilles et crapauds) est le résultat d'un mode d'exploitation du bois hors forêt, très ancien et très répandu. La forme particulière de la tête d'osier se crée parce qu'on raccourcit ou étête les jeunes troncs et qu'on leur enlève tous les rameaux latéraux. A l'extrémité raccourcie, il se forme une couronne de longs rameaux en forme de balai.

Utilisées par l'homme en raison de leur flexibilité et de leur solidité, les verges d'osier sont de remarquables matériaux de construction, d'attache (vignobles) ou de tressage (vannerie)..., pratiques artisanales tombées en désuétude. Cette taille de l'arbre en têtard permet d'exploiter le bois sans toucher au tronc.

Le bois de chauffage n'était pas le seul intérêt à l'époque. Les jeunes pousses étaient aussi utilisées comme fourrage d'appoint, comme piquets de clôtures et représentaient une source de matière première presque inépuisable. Ces multiples fonctions ont certainement contribué à leur utilisation plusieurs fois millénaire. Le bois de saule, léger et ne se fendant pas facilement, était taillé pour fabriquer les sabots.

En tant qu'espèce de bois indigène dont l'utilisation est des plus variées, le saule joue un rôle caractéristique dans le paysage de culture traditionnelle. Les rangées et les groupes de saules mettaient leur empreinte surtout dans les régions à prairies humides, près des ruisseaux et des rivières (protection naturelle empêchant l'érosion) et servaient à délimiter les parcelles où pâtureait le bétail.

Nous savons aussi que le Saule blanc produit de l'acide acétylsalicylique qui entre dans la synthèse de l'aspirine. L'extrait de saule était aussi utilisé par les Grecs et les Amérindiens pour ses propriétés anti-inflammatoires et son action contre la fièvre.

L'intensification de l'agriculture modifia ensuite profondément le paysage au point que l'arbre ne fut parfois plus considéré comme utile : tantôt frein à l'agrandissement des parcelles (remembrement) et à la mécanisation, bois de moindre intérêt pour le chauffage, manque de main d'œuvre pour l'entretien. Aujourd'hui, cet élément caractéristique de bien des paysages cultivés est menacé de disparition complète! Pourtant, comme toute haie d'essences feuillues, l'alignement d'arbres têtards a une double fonction de régulation climatique : son action brise-vent diminue les écarts de températures par la dispersion des vents sur une distance de 7 à 15 fois la hauteur du brise-vent et les arbres peuvent ainsi participer physiquement à une augmentation sensible des rendements agricoles (lait et céréales) et au bien-être du bétail.



Biotope caractéristique à Chevêche d'Athéna

Les troncs creux de ces arbres constituent des milieux refuges uniques et des habitats privilégiés pour les espèces cavernicoles et quelques plantes épiphytes (c'est-à-dire qui poussent sur des plantes). Les anfractuosités du tronc constituent en effet un abri précieux pour de nombreuses espèces animales. Des oiseaux cavernicoles (Rouge-queue à front blanc, Chevêche d'Athéna, grimpereaux, diverses mésanges, Pigeon colombin, etc.) s'y installent pour nicher. Les troncs évidés servent souvent de refuge hivernal à de petits mammifères comme la chauve-souris, le lérot ou le hérisson, et des reptiles tels que la Couleuvre à collier ou l'orvet trouvent leur gîte en été comme en hiver dans les déchets de bois (terreau d'arbre). Ils permettent aussi le développement larvaire de nombreux insectes « saproxyliques » (du grec « Sapro » : pourri et « Xylos » : le bois). L'abri des branches de la couronne est l'habitat du Pigeon ramier, du Hibou moyen-duc et même de la cane colvert.

Conservation et entretien

L'absence d'émondage provoque le dépérissement de l'arbre. Bien souvent, sous l'effet du poids des rejets ou sous l'action du vent, le tronc se scinde. Des émondages trop espacés dans le temps diminuent quant à eux fortement les chances de survie du têtard.

En principe, l'idéal est de le tailler tous les 8 ans lorsque les rejets ont atteint à la base la grosseur d'un bras. Ce rabattage a lieu en hiver, en dehors des périodes de gel entre la mi-novembre et la mi-mars. Pour les arbres qui ont été émondés de façon régulière, tous les rejets peuvent être supprimés lors de la taille d'entretien. Attention de ne pas couper trop près du tronc pour éviter sa dessiccation et pour faciliter la repousse des nouvelles branches.

D'autres espèces peuvent être conduites en têtards : peuplier, frêne, chêne, charme, mûrier, mais demandent certaines précautions pour la survie de l'arbre (tire-sève, fréquence, plantation, etc.).



Entretien de plançons de 8 ans à Fleurus

Une plantation facile : le bouturage du saule (plançon)

Le saule est une essence qui se bouture très facilement, nul besoin d'avoir la main verte : il suffit de couper en biseau des branches d'environ deux mètres en choisissant de préférence des bois à l'écorce encore lisse, et de diamètre à la base de 5 cm. Après ouverture à la barre à mine, à la tarière ou à la bêche d'un trou à même la terre, le plançon est enfoncé à environ 50 cm de profondeur. L'intérêt est de disposer à un très faible coût de sujets déjà grands et vigoureux. Contre les animaux domestiques, il sera nécessaire d'envisager soit une protection individuelle (corset type fruitiers ou grillage tenus par 3 tuteurs) ou une clôture protégeant l'ensemble de l'alignement.



Rejets de plançons à Fleurus

Formation

Dès que l'arbre a atteint un diamètre de 5 cm environ, couper la tige principale en hiver à une hauteur comprise entre 1,60 m et 2 m et élaguer intégralement le tronc. Répéter annuellement l'élagage pendant les premières années ainsi que l'étêtage tous les deux à trois ans le temps qu'une "tête" se forme. Les étêtages seront espacés au fur et à mesure que l'arbre grossira. Suite à une taille, la reprise de la végétation se fait à partir de bourgeons restés à l'état de latence sous l'écorce : les bourgeons dormants. Cet état est dû à une inhibition hormonale qui favorise habituellement la croissance des bourgeons terminaux. Ces bourgeons "dormants" ne se développent que lorsque cette inhibition est levée ou en cas de stress de l'arbre comme c'est le cas pour un étêtage de têtard.

La reprise de bourgeons dormants est d'autant plus forte que l'écorce est jeune. Pour cette raison, on peut laisser un "petit chicot" de 1 à 2 cm à la base des tiges pour laisser repartir une nouvelle génération de tiges. Pour faciliter la cicatrisation, la plaie doit être la plus petite possible. Pour cela, il conviendra d'orienter l'angle de coupe perpendiculairement à l'axe de la tige. On obtiendra ainsi une section ronde ; on reconnaît ainsi une taille mal faite à la forme ovale de sa section. La vitesse de croissance étant différente selon les essences d'arbre, un diamètre "acceptable" d'exploitation ne sera pas atteint en même temps. On peut ainsi compter sur une fréquence de taille de 6 à 8 ans pour les essences à croissance rapide (saule, peuplier) contre 10 à 12 ans pour les plus lentes (charme, chêne, frêne).

La plantation de nouveaux plaçons est devenue une tâche urgente. L'idéal est d'utiliser des espèces indigènes à forte croissance : Saule blanc (*Salix alba*), Saule fragile (*Salix fragilis*) et tous les hybrides de ces deux espèces.

Comme nos propres expériences l'ont prouvé, la coupe régulière favorise tant la croissance en épaisseur du

tronc que le développement des verges d'osier. Cela favorise énormément de façon générale la vitalité du plançon.

Il va de soi qu'on peut se procurer dans une pépinière des plants de l'espèce désirée, mais le plus simple est encore de participer à une de nos gestions (voir programme sur www.noctua.org) car vous ferez d'une pierre deux coups : venir nous aider en partageant notre « chouette » enthousiasme et repartir avec des plançons à moindre coût !



Gestion à Chastre le 5 mars 2006

Actions menées par Noctua : quelques chiffres

Bilan de 13 années de gestions (1994 à 2007):

	Nbre de gestions	Arbres		Plançons		Participants	
		Taillés (>10 ans) *	Entretenus (> 10 ans)	Plantés	Entretenus	Nombre	Heures
Total	165	570	175	2118	384	1407	1335
Moy/an	13	44	13	163	29	108	103

Bilan de 14 hivers de gestions (1994 à 2008):

	Nbre de gestions	Arbres		Plançons		Participants	
		Taillés (>10 ans) *	Entretenus (> 10 ans)	Plantés	Entretenus	Nombre	Heures
Total	180	616	176	2226	431	1511	771
Moy/an	13	44	12	159	31	108	55

*Saules n'ayant plus été émondés depuis 10 ans et plus

Bibliographie

- Importance, conservation et culture de la tête d'osier : H.-D. Koeppel, Windisch
- Extrait du « Guide des plantations » Maison du Parc Naturel Régional Saint-Amand-Les-Eaux
- Les arbres têtards. Intérêt, rôles et guide d'entretien. Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

Les sites de grand intérêt biologique du Brabant wallon

La réserve naturelle domaniale de la sucrerie de Genappe : cette fois ça y est !

Michèle Fourny¹

Nous vous l'annonçons fin 2008² : la Région wallonne décidait de créer une réserve naturelle sur le site des bassins de décantation de l'ancienne sucrerie de Genappe, fermée fin 2003 et rachetée par la Région wallonne en mars 2008. Elle destine 66,6 ha à la conservation de la nature et en particulier à celle de ses richesses ornithologiques. Reste à consacrer ce geste fort au Moniteur belge. En cette année de la biodiversité, ne boudons pas notre plaisir et saluons nos décideurs politiques et tous ceux qui ont aidé à les convaincre !

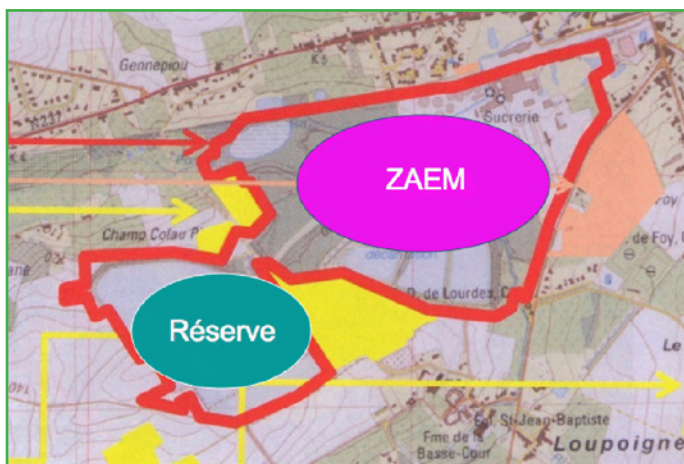


Figure 1

Il ne fallait pas se faire d'illusions : l'objectif premier de la Région lors de l'achat des quelque 150 ha appartenant à Südzucker était clairement d'ouvrir une ZAEM (zone d'activité économique mixte) pour répondre à la demande des entrepreneurs du Brabant wallon (Figure 1).

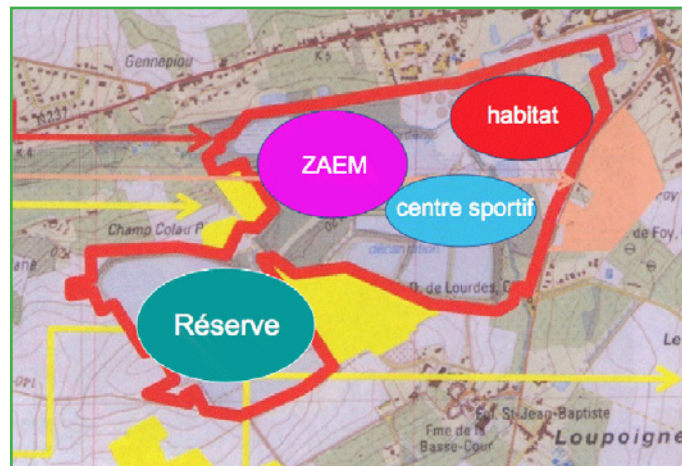


Figure 2

La ville de Genappe, quant à elle, y voyait aussi du logement et un centre sportif (Figure 2).

Dans les deux cas, seuls une trentaine d'hectares étaient prévus en réserve naturelle.

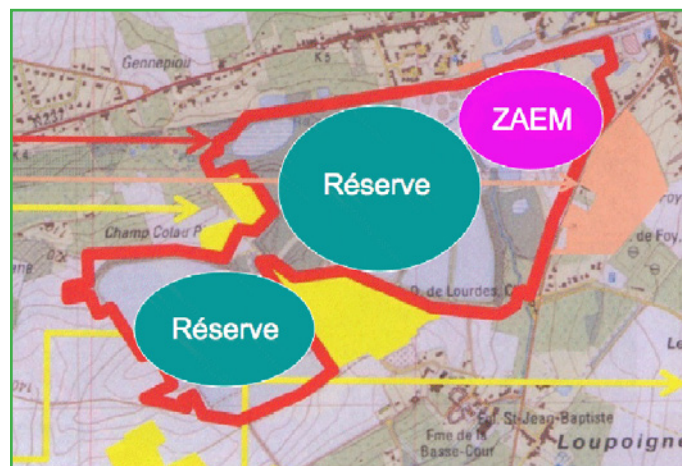


Figure 3

Par contre, le DNF (Département Nature et Forêt de la Région wallonne), les associations locales (Environnement-Dyle et les Amis de Bousval) et les ornithologues défendaient de leur côté une mise en réserve bien plus importante, voire sur l'ensemble des bassins de décantation, défendant d'autres alternatives d'aménagement permettant d'utiliser le sol avec parcimonie pour les activités économiques : constructions groupées, pas de zones d'isolement à l'ancienne, pas de pelouses « décoratives » inutiles, ... évitant ainsi d'empiéter sur la zone des bassins (Figure 3).

Bref, des visions bien différentes qu'il y avait lieu de concilier au sein du « comité d'accompagnement pour la réhabilitation du site de la Sucrerie » mis en place par le Ministre de l'époque, André Antoine.

1 Présidente de l'association Environnement-Dyle

2 Voir le Bruant Wallon N°1

Le hasard (non invité à la table des négociations), l'étude de faisabilité et les conclusions des études de sols ont joué un rôle non négligeable dans le processus de décision.

En effet, le coût du nivellement des bassins s'avérait exorbitant. Bye, bye la vision régionale.

D'autre part, une pollution diffuse au plomb au droit de l'ancienne usine rendait irréaliste toute construction d'habitat. Bye, bye la vision communale.

Seuls les naturalistes sont satisfaits mais conscients que toutes les parties doivent y trouver leur compte.

Le bureau Axxess, auteur de l'étude de faisabilité, proposa une entourloupette autorisée par le CWATUP (code wallon de l'aménagement du territoire) qui mit tout le monde d'accord. Il s'agit de « compenser » une quinzaine d'hectares de décanteurs repris en zone industrielle au plan de secteur et qui seraient « désurbanisés » puisque classés en réserve naturelle, par une surface équivalente qui serait « urbanisée » ailleurs à Genappe, vraisemblablement en zone agricole. Adjugé ! Le compromis satisfait tout le monde.

Sans entrer dans le détail des procédures liées à l'aménagement du territoire, les décisions prises confirment :

- 66,6 ha de réserve naturelle domaniale qui sera aménagée pour être accessible au public. De gros travaux de génie civil sont encore prévus en 2010 (vidange de certains bassins, exportation de remblais pollués, remise en fonction du circuit de l'eau permettant de gérer le niveau des eaux, ...)
- 12 ha d'habitat sur l'ancienne zone industrielle occupée par les bureaux (et donc non polluée) ;
- 18 ha de ZAEM sur le site de la Sucrierie et une quinzaine d'ha ailleurs.

Le solde des terrains rachetés par la Région est de la zone agricole qui ne change pas de destination sauf l'éventuelle compensation évoquée ci-dessus.

Un comité de gestion de la réserve devrait être instauré avant la fin de l'année. Le DNF y prévoit la participation de la ville, des associations locales et des naturalistes qui connaissent bien le site pour l'avoir fréquenté depuis des années, de jour comme de nuit !

Focus Assoc'

En bref : l'association Environnement-Dyle à Genappe

Michèle Fourny

Environnement-Dyle, à l'instar de nombreuses petites associations environnementalistes locales, est issue d'un petit groupe de personnes défendant ou s'opposant à quelque chose. En l'occurrence, ce « quelque chose » n'était autre que la sucrierie de Genappe qui (depuis près de 20 ans) est notre « fonds de commerce » même si ce dernier a glissé de l'entreprise en activité aux bassins de décantation devenus réserve naturelle après la fermeture de l'usine.

En 1991, la sucrierie demande la suppression de 12 sentiers et chemins communaux, sans justification. Genappe, commune rurale, est sillonnée de ces petites voies vicinales et de nombreux citoyens s'attachent à les remettre en valeur. D'où émoi et inquiétude. Pourquoi cette demande de suppression massive ? Tout simplement parce que l'entreprise a construit un bassin de décantation sur des sentiers « oubliés » et qu'elle souhaite régulariser la situation ! Tant qu'à faire, elle en profite pour demander la suppression de tous les sentiers et chemins qui bordent son site et étaient susceptibles de gêner une éventuelle extension.

La sucrierie n'a pas bonne presse à l'époque : le trafic betteravier traverse Genappe (750 camions trois mois par an); les bassins fermentent et sentent très mauvais en été ; la Dyle est régulièrement polluée par le nettoyage de cuves. Résultat : levée de boucliers et quelque 750 opposants à cette demande de suppression (record jamais battu pour une enquête publique) qui est l'occasion rêvée de montrer son désaccord avec la gestion de l'entreprise, peu soucieuse de son impact sur l'environnement à l'époque. Finalement, seuls 2 sentiers engloutis sous un bassin furent officiellement supprimés.

Nous nous coordonnons et créons Environnement-Dyle avec, comme premiers membres, des riverains de la sucrierie et comme objectif initial la mise en place d'un des premiers « comités d'accompagnement » en Wallonie et le premier présidé par un fonctionnaire de la Région wallonne. Le principe est de réunir autour d'une même table des représentants de la commune, de la sucrierie et des riverains (via Environnement-Dyle). Lieu de dialogue où de nombreux petits problèmes de voisinage ont pu se régler en toute convivialité.

L'ingrédient indispensable au bon fonctionnement de ce type de comité étant la bonne volonté et l'écoute de l'autre. Nous y avons côtoyé trois directeurs successifs jusqu'à la fermeture fin 2003.

L'ironie du sort veut qu'au sein de ce comité nous nous sommes opposés à la construction de nouveaux bassins de décantation (gourmands en espace) en zone agricole et que nous avons poussé l'entreprise à vidanger les bassins existants pour les réutiliser. Si on avait su qu'ils deviendraient un jour réserve naturelle ...

Hormis la sucrerie, nous avons diversifié nos pôles d'intérêt et d'action tout en restant « généralistes » et en ne fonctionnant qu'avec du bénévolat. Nous avons très rapidement eu des représentants à la CCAT (commission communale d'aménagement du territoire), au contrat de rivière, à l'association Chemins 141 (à l'initiative du RAVeL). Nous avons également été sollicités pour être l'antenne locale d'ADESA et pour proposer un administrateur à Inter Environnement Wallonie.

Au fil des années, nos centres d'attention se sont élargis en fonction de l'actualité locale, notamment :

- aux demandes de permis « sensibles » tels qu'un centre pour ULM, un tir aux clays, des élevages industriels, des transporteurs, ... ;
- aux projets éoliens et de biométhanisation ;
- aux projets de lotissement ou de construction dans des endroits sensibles au niveau paysager ou biodiversité ;
- au suivi attentif de la métamorphose du site de la sucrerie en réserve naturelle, en zone d'activité économique et en zone d'habitat que nous voulons exemplaires en termes de développement durable.

De toute évidence, c'est notre participation à la gestion de la réserve naturelle de la sucrerie qui focalisera une bonne partie de nos forces vives au cours des prochaines années. Et donc, d'une façon ou d'une autre, toujours le site de la sucrerie ...

Pour Environnement-Dyle
Michèle Fourny
environnement.dyle@gmail.com
www.environnement-dyle.be

Les carnets de Bill Baude

José Granville (texte et photos)

Septembre

rentrée des classes pour les enfants, Bill quant à lui reprend ses petites balades en leur compagnie à la sortie de l'école. Le temps est encore plus que clément et la nature donne généreusement tout ce que l'été lui a permis de faire croître. Tout près de l'école des filles, une ferme, de l'autre côté de la route, une pâture dont l'arrière est couvert de vieux pneus; ce sont les fientes blanches contrastant avec le noir des pneumatiques qui vont attirer mon attention. Un couple de Chevêches d'Athéna niche dans le hangar bordant le chemin ; tôt le matin, je peux les observer sur les piquets proches du chemin. Aux heures chaudes de la journée, elles migrent vers le tas de pneus à l'ombre d'un grand arbre. Les champs de céréales ont été fauchés; des bandes de Bernaches du Canada viennent glaner les restes aux petites heures; les brumes matinales m'offrent de bien belles lumières. Les Ouettes d'Egypte, elles aussi, tendent à former des groupes plus importants. Dans les prés environnants, une Grive draine m'offrira de belles observations. Les terres retournées attirent quant à elles les Traquets motteux. Dans « ma friche », les chardons aux ânes sont bien présents attirant le Cuivré commun, les piérides et bien d'autres papillons; l'armoïse et l'Oseille sauvage attirent de grandes bandes de Linottes mélodieuses. Le 11 septembre, une observation de Faucon émerillon en compagnie de mes deux filles nous tiendra en haleine pendant un bon quart d'heure. Les tracteurs retournant la terre attirent corneilles, mouettes et goélands à la recherche des cadavres de micro-mammifères et des vers ramenés à la surface.



Rayon papillons, les cuivrés et citrons sont encore bien présents.

19 et 20 septembre, un week-end en famille à Virelles; l'occasion pour nous tous d'observer Cygnes tuberculés, Cygnes noirs, Grandes aigrettes, Aigrettes garzettes, Hérons cendrés, plusieurs Balbuzards pêcheurs et j'en passe. Le clou du « spectacle » sera le lâcher d'un jeune Autour des palombes.



A Chastre, Moineaux friquets et gobemouches se font remarquer. Les cardères que j'ai plantées au jardin servent de table d'hôte aux Mésanges bleues.

Octobre, les bandes d'Ouettes d'Egypte arpentent les champs environnants. Les Bergeronnettes grises parcourent sans se lasser les terres retournées ou mises à nu à la recherche des larves et insectes. Les Etourneaux sansonnets ont quitté leur livrée d'été pour un plumage plus sobre et se rassemblent eux aussi en groupes importants accompagnant dans leur quête de nourriture les Vanneaux huppés.

Le Rougequeue noir éprouve plus de difficultés à trouver sa pitance lors de ces journées plus courtes et plus froides.

J'observe de plus en plus de Linottes mélodieuses dans les friches: ce sont des groupes de plus d'une centaine d'individus. Puis des centaines d'espèces d'oiseaux s'offrent à moi ; en effet votre serviteur a rejoint l'équipe d'organisation des Expositions d'Art Animalier de Namur et se délecte de toutes ces images de la nature d'ici ou de l'autre bout du monde. Je mets donc entre parenthèses mes excursions pendant quelques jours afin d'offrir au public ces photos magnifiques. Lors d'une balade le 20 octobre, j'aurai le plaisir d'observer plusieurs Pipits farlouses et leur vol si caractéristique.

Les Mouettes rieuses ont rejoint les goélands, étourneaux et autres bergeronnettes dans les champs qui semblent plus grouillants de vie que jamais. Les choucas, eux, restent à proximité du bétail afin de profiter de tout ce que celui-ci laisse derrière lui. Alors que le feuillage se mordore, le rougegorge et l'accenteur se font plus familiers et viennent souvent nous rendre visite jusque sous nos fenêtres ; c'est l'occasion pour les enfants de pouvoir les observer en détails. Les champs se couvrent d'engrais vert ce qui offre le gîte et le couvert à l'Alouette des champs qui retrouve là une couverture presque aussi parfaite que la betterave qui, il y a quelques semaines encore, couvrait une grande partie du Brabant wallon.

Novembre, les observations du mois de novembre seront majoritairement centrées sur les bandes de Linottes mélodieuses occupant les quelques friches sur le territoire de la commune. Je m'assieds au milieu des armoises et autres Oseilles sauvages et attends patiemment qu'arrive le groupe. Alors, je peux observer à loisir le joyeux désordre de cette bande de vagabondes qui, au moindre bruit, s'envole pour s'éloigner d'une centaine de mètres et s'abattre à nouveau afin de se restaurer.



Au jardin, les cardères que j'ai plantées l'an passé donnent à présent des graines à profusion non pas aux chardonnerets mais aux Mésanges bleues qui exécutent un ballet autour de ces magnifiques plantes. Mais pour mon plus grand bonheur, le quatre novembre, j'aurai l'occasion d'observer pour la première fois en sept ans un groupe de Chardonnerets élégants dans ma friche de prédilection, adultes et immatures mélangés, un régal pour les yeux. Les Perdrix grises, quant à elles, parcourent inlassablement les champs de blé d'hiver.



Etudes

Structure de la colonie d'Hirondelles de fenêtre de Louvain-la-Neuve

Sophie Blangy et Alexis Dall'Asta

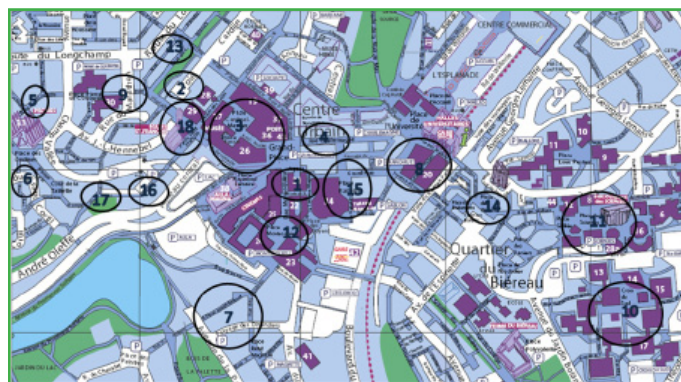
La colonie d'Hirondelles de fenêtre (*Delichon urbicum*) de Louvain-la-Neuve a été suivie en 2009 dès le retour des hirondelles d'Afrique jusqu'à leur départ en septembre. Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un mémoire de fin d'études de l'Université catholique de Louvain¹.

Voici un aperçu des observations.

Etat des lieux

En mars 2009, un inventaire complet des nids d'Hirondelles de fenêtre situés à Louvain-la-Neuve a été effectué, afin de pouvoir déterminer quels nids seraient occupés en priorité par ces oiseaux et si de nouveaux nids allaient être construits.

Pour ce faire, la colonie a été divisée en 18 sous-colonies, définies comme « l'ensemble des nids compris dans un rayon de 50 mètres autour de la principale concentration de nids ».



N°	Nom	N°	Nom
1	Agora	10	Science 1
2	Cardijn	11	Science 2
3	Cardinal Mercier	12	Montesquieu
4	Charlemagne	13	Piano
5	Chez Joseph	14	Wallons
6	Cortil	15	Rabelais
7	Dinandiers	16	Rampe 1
8	Galerie St Hubert	17	Rampe 2
9	Hocaille	18	Eglise St François

¹ Sophie Blangy. Etude de paramètres influençant la sélection d'un nid par l'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) dans la ville de Louvain-la-Neuve, Brabant wallon, Belgique. Université Catholique de Louvain, 2009.

Les mois d'hiver sont aussi les mois du Recensement Hivernal des Oiseaux d'Eau (RHOE). Ces visites des points d'eau en compagnie de mon ami et mentor ornithologique Vincent Rasson me rappellent que les lacs et étangs sont des lieux riches de vie à fréquenter tôt le matin. Outre les oies et ouettes qui squattent habituellement ces lieux, j'observe alors les dortoirs des cormorans, les Hérons cendrés, la Grande aigrette (que nous observerons le 13 novembre sur le site du mémorial Kongolo) mais aussi aux abords directs, les chevreuils, écureuils et Rats musqués. Les Moineaux friquets sont aussi représentés par un groupe d'une dizaine d'individus rassemblés dans une haie mixte à deux pas de ce même mémorial. J'observai encore, en ce mois de novembre, quelques buses, Faucons crécerelles, Busards Saint-Martin ainsi que de nombreux Laridés.

Je vous donne rendez-vous dans le prochain numéro du Bruant Wallon, d'ici là profitez de la nature qui vous entoure.

Bill.

Au total, 339 nids (entiers – cassés – traces) ont été comptés mais seulement 203 d'entre eux étaient susceptibles d'être occupés car encore en bon état (nids entiers, ou cassés mais faciles à réparer).

De retour d'Afrique

En 2009, la première Hirondelle de fenêtre a été observée le 7 avril mais les premiers nids ont seulement été occupés le 21 avril (semaine 17). Lors de cette semaine, 19 nids ont été occupés. Un afflux important a ensuite eu lieu la semaine 21 (30 nids supplémentaires sont occupés) puis le nombre total des nids utilisés n'a plus beaucoup évolué jusqu'à la semaine 27, période où les derniers établissements ont eu lieu.

Première nichée



Photo : Vincent Rasson

Le nombre total de nids occupés pour la première nichée est de 114, ce qui donne un taux d'occupation de la colonie de 68,67 % si seuls les nids entiers sont comptés et de 55,88 % si les nids cassés y sont ajoutés.



Photo : Vincent Rasson

On a pu constater que le taux d'occupation varie fort au sein des sous-colonies (taux d'occupation calculé avec les nids entiers et cassés).

N°	Nbre de nids occupés	Taux (%)	N°	Nbre de nids occupés	Taux (%)
1	4	66,67	10	15	83,33
2	0	0	11	0	0
3	52	58,43	12	11	78,57
4	2	100	13	0	0
5	0	0	14	1	100
6	0	0	15	9	81,82
7	4	20	16	0	0
8	13	48,15	17	0	0
9	1	11,11	18	2	66,67

Sur les 18 sous-colonies, 11 ont été occupées et on constate que la sous-colonie n° 3 (Cardinal Mercier) située au cœur de la cité universitaire héberge une partie très importante de la population, même si son taux d'occupation n'est pas le plus élevé. On soulignera également l'importance des sous-colonies n° 10 (Science 1), 12 (Montesquieu) et 15 (Rabelais) qui comptent un nombre assez élevé de nids utilisés et un taux d'occupation important.

Parmi les 114 nids occupés, 102 étaient entiers à l'origine (89 %) et 11 étaient cassés (10 %). Un seul nouveau nid a donc été construit lors de la saison 2009 à Louvain-la-Neuve (lors de la semaine 25) et aucune trace de nid n'a servi d'assise de construction.

Par ailleurs, les nids cassés n'ont commencé à être investis par les hirondelles que 3 à 4 semaines après les nids entiers.

Ceci démontre une fois encore la nécessité de préserver d'une année à l'autre les nids déjà construits, que les hirondelles se pressent d'occuper dès leur retour de leurs quartiers d'hiver.

On ajoutera que, pour l'ensemble de la colonie, les tests statistiques concernant l'état des nids sont significatifs : les nids entiers sont préférés à ceux cassés.

Deuxième nichée

Le premier oisillon de deuxième nichée a été observé le 28 juillet et les derniers le 7 septembre, la majorité des hirondelles ayant déserté la colonie le 21 septembre. Lors de la deuxième nichée, 63 nids ont été occupés, ce qui permet d'estimer que 55 % des couples ayant élevé une première nichée se sont attelés à une deuxième ponte. Parmi les nids occupés, 62 étaient entiers, un était cassé, et 11 n'avaient pas été utilisés lors de la première nichée.



Photo : Vincent Rasson

Deux sous-colonies (Charlemagne et Wallons) ont été désertées lors de la deuxième nichée et le taux d'occupation des sous-colonies encore habitées a diminué de 25 à 50 % par rapport à la première nichée, sauf pour la sous-colonie n° 7 (Dinandiers) où le taux a augmenté (1 nid de plus occupé).

Au total, cela représente un taux d'occupation de la colonie de 37,95 % pour la 2ème nichée en ne tenant compte que des nids entiers, et de 31,97 % si les nids cassés y sont ajoutés.

N°	Nbre de nids occupés	Taux (%)	N°	Nbre de nids occupés	Taux (%)
1	1	16,67	10	7	41,18
2	0	0	11	0	0
3	28	32,56	12	7	50
4	0	0	13	0	0
5	0	0	14	0	0
6	0	0	15	4	33,33
7	5	26,32	16	0	0
8	9	33,33	17	0	0
9	1	11,11	18	1	50

Réfugiées... anthropiques ?

Au vu de cet inventaire, on constate que les Hirondelles de fenêtre occupent principalement le centre urbain de Louvain-la-Neuve (place Cardinal Mercier, Grand-Place, places Montesquieu et Rabelais, Grand-Rue) et qu'elles peuvent également être observées au niveau de la place Croix du Sud et du passage des Dinandiers. Ces oiseaux semblent donc éviter les quartiers résidentiels et se fixent préférentiellement dans la partie universitaire de la ville. Les tests statistiques sur l'ensemble de la colonie concernant le type de bâtiments utilisés sont également significatifs : les immeubles publics sont préférés.

Cette préférence de l'hirondelle pour la partie universitaire de la ville par rapport aux zones résidentielles avait déjà été observée lors d'une étude menée en 1985.



Photo : Alexis Dall'Asta

Ce résultat, combiné au nombre parfois élevé de nids cassés et de traces de nid observés sur certains bâtiments privés (par exemple la sous-colonie Dinandiers : 9 nids entiers – 11 nids cassés – 17 traces), montre que les Hirondelles de fenêtre sont encore toujours mal tolérées par certains et que, chassées systématiquement des immeubles privés, elles finissent par trouver refuge sur des immeubles publics où leurs nids ne sont pas détruits. Heureusement, ces édifices sont nombreux dans la cité universitaire et offrent des sites de nidification propices en abondance.

On rappellera néanmoins ici, si besoin est, que la destruction des nids d'hirondelles est interdite en toute saison en Région wallonne et ce, conformément au décret du 6 décembre 2001 relatif à la conservation des sites Natura 2000 ainsi que de la faune et de la flore sauvage.

Une fidélité non démentie...

Quelques données de baguage (© Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique) ont permis de confirmer la fidélité bien connue des Hirondelles de fenêtre pour leur site de reproduction. Ainsi, le suivi de 36 spécimens a montré que 88 % d'entre eux étaient revenus nicher sur le même bâtiment où ils s'étaient installés une année précédente et 34 % avaient même choisi de nicher dans le même groupe de nids.



Photo : Alexis Dall'Asta

Cette fidélité peut être expliquée par la stabilité de l'environnement car il est connu que si ce dernier change très peu d'année en année et si le succès reproducteur reste bon pour le nid concerné, l'hirondelle va occuper le même nid ou un nid similaire.

... et un caractère grégaire qui ne l'est pas moins

Les Hirondelles de fenêtre sont des oiseaux coloniaux et cette caractéristique est bien apparue lors des vagues d'installation des oiseaux dans la colonie : les sites déjà occupés étaient plus utilisés que ceux qui étaient encore libres.

Cependant, il a été observé que les hirondelles préfèrent maintenir une certaine distance entre elles. Cet étalement des nids pourrait diminuer les désavantages de la vie en colonie : d'un côté, vivre en groupe permet notamment de faire diminuer le risque de prédation et d'améliorer l'efficacité de la recherche de nourriture mais, d'un autre côté, une concentration d'individus de la même espèce augmente la compétition pour les bons sites de nidification et le risque de transmission de maladie.

La disposition des nids occupés pourrait ainsi en partie être expliquée par l'équilibre trouvé entre ces deux paramètres.

Conclusion

En 2009, 114 couples d'Hirondelles de fenêtre ont niché à Louvain-la-Neuve, nombre comparable à celui qui avait été estimé en 1985 (120 couples). On peut donc estimer que la population y est relativement stable, et espérer qu'il en sera encore comme cela dans l'avenir. En effet, l'architecture de la ville universitaire, les espaces verts qui la ponctuent et l'abondance de bâtiments publics semblent garantir les conditions de pérennité de la colonie : sites de nidifications adéquats, nourriture en abondance et quiétude.

Nous ne pouvons dès lors que vous encourager à sillonner la Ville nouvelle lors des belles journées d'été afin d'admirer le ballet aérien des hirondelles et – qui sait ? – découvrir de nouveaux sites occupés.

Agenda des activités de la Régionale

Natagora Brabant wallon

(septembre à octobre 2010)

Agenda complet sur www.natagora.be/brabant_wallon

SAMEDI 11 SEPTEMBRE (1 journée)

Gestion de la réserve naturelle de Nysdam.

Travaux divers ; emporter gants de travail, bottes, pique-nique éventuel.

RDV à 10h00 à l'entrée du Parc Solvay, chaussée de Bruxelles à La Hulpe. Fin des activités à votre convenance. Gratuit.

Contact : Manu Prignon 0478/56.29.55

SAMEDI 18 SEPTEMBRE (1/2 ou 1 journée)

Gestion au « Refuge Naturel RNOB » de la Marache.

Initiation à la fauche manuelle et/ou ramassage du foin (fauche d'une prairie) ; emporter bottes, gants de travail, pique-nique éventuel.

RDV à partir de 10h00, en face du restaurant "LES 3 CANARDS", hameau de la Marache (Lasne, Ohain). Gratuit.

Contact : Christiane Percsy 02/654.18.44

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

Stand dans le cadre de Rixensart-en-Fête.

Renseignements sur la nature et l'environnement. Animations pour les enfants. Ambiance de fête.

RDV : maison communale de Rixensart - de 10h à 18h. Gratuit.

Contact : Julien Taymans 0485/14.69.47 ou [julien.taymans\(AT\)natagora.be](mailto:julien.taymans(AT)natagora.be)

+ d'infos : www.rixensart.be

SAMEDI 25 SEPTEMBRE (1/2 ou 1 journée)

Gestion au « Refuge Naturel RNOB » de la Marache.

Idem samedi 18 septembre.

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE (1 journée)

Gestion à la réserve naturelle de St. Remy-Geest.

Débroussaillage, fauchage ; emporter bottes, gants et pique-nique. Une brève présentation du site est prévue.

RDV à 10h, Moulin de Zetrud-Lumay, au nord de Jodoigne (autoroute Bruxelles-Liège, sortie 25).

Gratuit.

Contact : Bernard Guévorts 010/81.22.58 ou 0496/57.73.80

SAMEDI 2 OCTOBRE (1 journée)

Géologie et cartographie des roches anciennes du Brabant wallon.

Le Professeur Alain Herbosch (ULB) nous introduira dans ce monde fascinant de la géologie en nous faisant remonter le temps sur 500 millions d'années. Parcours en co-voiturage par les vallées de l'Orne, de la Dyle et de la Thyle dans les environs de Court-Saint-Etienne.

Equipement conseillé: bottes ou chaussures de marche, loupe et marteau si possible, vêtements de circonstance et pique-nique.

RDV à 9h30, près de Court-St-Etienne (lieu précisé lors de l'inscription), fin vers 16h30.

P.A.F. : gratuit pour les membres Natagora, 3 € pour les non membres.

Pour un groupe de 15 personnes maximum.

Inscriptions obligatoires au plus tard la veille.

Contact : Jean-Philippe Lefin 0475/98.41.97 ou 010/61.60.19 ou [jplefin\(AT\)swing.be](mailto:jplefin(AT)swing.be)

DIMANCHE 3 OCTOBRE (1 journée)

Gestion de la réserve naturelle du Carpu.

Débroussaillage, fauchage, emporter gants et pique-nique, bottes conseillées.

RDV 9h30, gare de Genval, fin prévue vers 15h30.

Gratuit.

Contact : Julien Taymans 0485/14.69.47 ou [julien.taymans\(AT\)natagora.be](mailto:julien.taymans(AT)natagora.be)

DIMANCHE 24 OCTOBRE

Stand dans le cadre de la « Fête de la pomme et de la nature »

Renseignements et vente sur le sujet du jardin naturel. Animations pour les enfants.

RDV: place de Cérroux-Mousty, 9h30-17h30. Gratuit

Contact : Luc Bernard 0472/27.54.41 ou [bernardl\(AT\)skynet.be](mailto:bernardl(AT)skynet.be)

La Régionale Natagora Brabant wallon, *Le Forum de discussion NatagoraBW* en quelques lignes...

Le but de la Régionale Natagora Brabant wallon est de rassembler toutes les personnes qui désirent s'investir dans l'organisation d'activités d'information et de sensibilisation du public à la nature, ainsi que dans le partage des connaissances naturalistes et la découverte de la nature (par exemple, activités d'observation de la faune et de la flore locales, protection de sites naturels tels que les zones humides et les batraciens qui y vivent, promotion de l'accueil de la nature au jardin, ...). Ces activités sont développées dans un souci constant de formation et d'éducation, mais aussi de communication et d'écoute du public et des acteurs socio-économiques locaux.

La Régionale s'organise en Groupes de Travail de la Régionale (GTR). Actuellement, plusieurs GTR existent :

- GTR Ornitho
- GTR Mammifères
- GTR Vigilance
- GTR Sensibilisation
- GTR Invasives
- GTR Jardin naturel



De plus amples informations sont disponibles sur son site internet : http://www.natagora.be/brabant_wallon
Si vous êtes intéressés de participer plus activement à nos activités, contactez-nous par email à l'adresse bw(AT) natagora.be (en remplaçant le (AT) par @).

Afin de permettre le partage des nombreuses observations ornithologiques, mais aussi naturalistes au sens large, effectuées en Brabant wallon, un nouvel outil a été créé par la Régionale Natagora Brabant wallon : le forum de discussion NatagoraBW. Les thèmes abordés sur ce forum sont divers et variés : compte-rendu d'observations ou partage d'expériences et d'informations, etc. Ces thèmes doivent concerner la nature au sens large en Brabant wallon : la biodiversité, l'ornithologie, l'herpétologie, la mammalogie, l'entomologie, la botanique, la mycologie ou encore l'aménagement du territoire, les enquêtes publiques concernant des projets susceptibles d'avoir un impact sur la nature, etc.

Nous vous attendons nombreux sur le forum pour de fructueux échanges. Pour s'y inscrire, envoyez un mail à NatagoraBW-subscribe@yahogroupes.fr ou surfez sur <http://fr.groups.yahoo.com/group/NatagoraBW/>

Solution du jeu

Jeu 1 :
1B, 2F, 3H, 4I, 5D, 6J, 7E, 8G, 9A et 10C

Jeu 2 :
A10, B4, C1, D8, E2, F3, G9, H5, I6 et J7

Jeu 3 :
Les intrus sont *Argynnis paphia* et *Apatura iris* qui sont des papillons (Tabac d'Espagne et Grand Mars changeant).
Pour les autres noms, vous aurez reconnu dans l'ordre : Grive musicienne, Grue cendrée, Goéland marin, Gobemouche noir, Fuligule milouin et Fou de bassan.

La Formation Ornithologique : encore quelques places !

Vous souhaitez pratiquer un hobby au grand air. Vous êtes curieux de nature et voulez découvrir le monde des oiseaux... Alors, n'hésitez pas, inscrivez-vous à la "Formation Ornithologique"!

Depuis 6 ans, la "Formation Ornithologique" a séduit plusieurs centaines de personnes qui ont découvert un monde magnifique près de chez eux ou à l'occasion de balades aux quatre coins du pays, avec d'autres ornithologues passionnés.

Année académique 2010-2011 - les mêmes cours théoriques sont dispensés à Ath, Bruxelles, Namur et Neufchâteau (sous réserve d'un nombre minimum d'inscriptions).

Infos:

- 04/250.95.90
- formationornitho(AT)aves.be
- www.aves.be

Un GRAND MERCI pour leurs photos à :

Jacques Bultot
Erwin Collaerts
Dimitri Crickillon
Alexis Dall'Asta
Jean Dandois
Jules Fouarge
José Granville
Bruno Marchal
Pierre Melon
Ingrid Nel

Hervé Paques
François Paulus
Vincent Rasson
Jean-Sébastien Rousseau-Piot
Jean Scaillet
Patrick Van Laethem
Philippe Vanmeerbeeck
Serge Vermander
Martine Wauters

Vous êtes de plus en plus nombreux en Brabant wallon à photographier les oiseaux près de chez vous. Nous avons besoin de vous pour illustrer notre revue. Nous privilégions tous les clichés provenant de notre province. A envoyer à bw(AT)natagora.be Merci d'avance.

Vous avez raté un numéro du Bruant Wallon ?

Rien n'est perdu !

Ils sont toujours disponibles gratuitement sur le site web de la Régionale Natagora BW : cliquez sur l'image ci-dessous.

